



*Rapport*

**Développement durable**

*de La Cali*

**SYNTHÈSE 2019**

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les Objectifs de développement durable (ODD) sont 17 objectifs mondiaux que les États membres des Nations Unis s'engagent à atteindre sur la période 2015-2030. Ils portent sur une multitude de domaines, allant de la protection de la planète à l'édification d'un monde plus pacifique, en passant par la garantie donnée à tous de pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité.

A leur échelle, les acteurs locaux (institutionnels, entreprises, associations et citoyens) se sont saisis des questions de développement durable en contribuant à relever les défis environnementaux et sociétaux des territoires.

Les collectivités territoriales, à travers la mise en œuvre de leurs politiques publiques, prennent leur part dans l'atteinte de ces ODD.



## Table des matières

Editorial .....	4
La Cali, un territoire, des compétences.....	6
Les chiffres clés .....	6
Les compétences de La Cali .....	6
Un territoire en transition .....	7
La mobilité, un enjeu fort pour le territoire .....	7
L'habitat : une compétence aux multiples enjeux .....	9
La démarche de révision du Plan climat.....	10
L'accompagnement au développement des énergies renouvelables.....	11
Les actions en faveur de la biodiversité et de la préservation de l'environnement.....	12
Le soutien aux projets en lien avec l'agriculture de proximité et la restauration collective .....	13
Un territoire de développement.....	18
Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises .....	18
Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire .....	22
Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population.....	25
La petite enfance, enfance, jeunesse.....	25
L'éducation artistique et culturelle pour les plus jeunes.....	30
Développer l'accès à la culture pour tous : le soutien aux associations et manifestations locales .....	32
Le soutien aux associations sportives de haut niveau .....	32
Un territoire de solidarité.....	35
La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi.....	35
Le soutien aux projets de cohésion sociale .....	36
Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD .....	38
Répondre aux besoins de la population en matière de logement .....	40
La gestion par le CIAS de services de proximité .....	43
La politique d'accueil des gens du voyage .....	44
Un territoire de projets durables.....	48
Le centre aquatique, projet fondateur de La Cali.....	48
Projet d'un pôle d'innovation autour de la winetech et de la foodtech.....	49
Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit .....	49
L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes .....	50
Les fonds de concours au bénéfice des communes de La Cali .....	50
La coopération avec Bordeaux métropole .....	51
La collectivité exemplaire et responsable .....	52
Immobilier institutionnel : l'acquisition d'un nouveau siège pour La Cali .....	52
La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement .....	52
La gestion responsable du patrimoine.....	54
L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat mixte Gironde numérique .....	57
Les finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité.....	57
La communication responsable.....	59

## Editorial

En vertu de la loi Grenelle II de juillet 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, doivent rédiger et présenter, préalablement au débat d'orientation budgétaire, un rapport sur la situation en matière de développement durable. Depuis 2011, La Cali répond à cette obligation, lui donnant ainsi l'opportunité de dresser le bilan de son action au regard du développement durable, et ce rapport 2019 est donc la 9<sup>ème</sup> édition.

Par rapport aux précédentes éditions, il connaît quelques évolutions dans son approche, pour prendre en compte les nouveaux concepts et calendriers définis par l'ONU<sup>1</sup>, visant à relever les défis environnementaux et sociétaux de demain : les Objectifs de développement durable (ODD). Cette feuille de route 2015-2030, précise les 17 défis que doivent relever l'ensemble des acteurs, pour aller vers un monde plus durable. La Cali entend prendre sa part et contribuer, à son échelle, dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, à réduire son impact sur l'environnement, réduire les fractures sociales du territoire, promouvoir les énergies renouvelables... afin d'assurer un développement durable du territoire.

Ce rapport s'articule autour des grandes thématiques structurant les politiques publiques de La Cali : la transition sous toutes ses formes (écologique, environnementale, sociétale, énergétique), le développement du territoire, les services à la population et la solidarité à l'égard des personnes les plus fragiles. Les sujets d'actualités y sont développés afin d'apporter un éclairage sur les nouveautés de l'année. Les sujets récurrents sont traités quant à eux de manière plus succincte.

Cette année, La Cali a mis en œuvre des politiques publiques ambitieuses, comme la mise en place de la gratuité des transports Calibus, au 1<sup>er</sup> septembre, sur l'ensemble du territoire. Considéré par les élus comme « L'acte de naissance populaire de La Cali », ce nouveau service a été l'occasion de lancer un nouveau réseau de transport public assurant, en ville comme à la campagne, une desserte sur toutes les communes de La Cali. Par ailleurs, ce réseau s'est engagé dans une mutation technologique et écologique avec la mise en service de véhicules utilisant des énergies propres (bastidette électrique et bus roulant au bioéthanol issu de marc de raisin produit localement). Après ces quelques mois de fonctionnement, l'investissement de la collectivité est récompensé par des résultats de fréquentation en augmentation et la satisfaction des habitants, qui peuvent se déplacer facilement et gratuitement.

L'autre projet fondateur porté par La Cali est le centre aquatique intercommunal, dont les travaux se sont poursuivis cette année, avec une ouverture au public prévue au dernier trimestre 2020. Situé au bord du lac des Dagueys à Libourne, ce projet permettra de répondre à l'ensemble des besoins du territoire, et plus largement de l'est girondin. Equipement habituellement gourmand en eau et en énergie, La Cali a fait le choix d'un centre aquatique exemplaire en matière de performance écologique (sobriété dans la conception de l'enveloppe du bâtiment, isolation renforcée, architecture bioclimatique, utilisation de l'eau du lac des Dagueys pour les bassins, chaudière biomasse, pompe à chaleur thermodynamique...). Ces efforts ont valu à la collectivité de nombreux soutiens financiers de la part d'acteurs institutionnels<sup>2</sup>.

La Cali a également développé de nouvelles politiques publiques en matière de maîtrise de l'énergie, tournées vers ses habitants, en incitant les propriétaires à installer des panneaux photovoltaïques en toiture : des aides financières pour ces installations, mais également des conseils techniques, sont proposés aux propriétaires souhaitant se doter de tels équipements.

---

<sup>1</sup> ONU : Organisation des Nations Unies

<sup>2</sup> Etat, Centre National pour le Développement du Sport, Dispositif Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, Dotation de Soutien à l'Investissement Local, Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Gironde, ADEME, Fond National pour l'aménagement du Territoire

En interne, de nouvelles dispositions et/ou adaptations ont vu le jour, afin d'améliorer les conditions et la qualité de vie au travail des agents : expérimentation du télétravail, réflexion sur la mise en œuvre du RIFSEEP<sup>3</sup> qui va s'accompagner d'une refonte des outils des ressources humaines, la création d'une Commission des relations sociales avec les représentants de personnel pour aborder les sujets liés à la vie des directions et des services.

Cette année 2019 a donc été riche en actions et projets contribuant aux objectifs du développement durable.

Ce rapport vous permettra d'en prendre connaissance, je vous souhaite une bonne lecture !

Philippe Buisson  
Président de la Communauté d'agglomération du Libournais

---

<sup>3</sup> RIFSEEP : régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

## La Cali, un territoire, des compétences

### Les chiffres clés

Population totale : 92 640 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2019)

45 communes, dont :

- 1 ville centre, Libourne, de 25 491 habitants,
  - 5 pôles structurants : Coutras (8 743 habitants), Izon (5 799 habitants), Saint Denis de Pile (5 475 habitants), Vayres (3 909 habitants) et Saint Seurin sur l'Isle (3 217 habitants),
  - 15 communes entre 1 000 et 3 000 habitants et 24 communes de - de 1 000 habitants.
- 8 400 entreprises, 32 000 emplois salariés
  - 185 hectares de zones d'activités économiques
  - 20 minutes de Bordeaux Métropole et 5 minutes de Saint-Emilion
  - Une gare TGV / A89
  - Revenu moyen par habitant en 2018 : 12 460 € (14 911 € au niveau national)



### Les compétences de La Cali

Les compétences obligatoires	Les compétences optionnelles	Les compétences facultatives
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développement économique et touristique</li> <li>2. Aménagement de l'espace communautaire</li> <li>3. Equilibre social de l'habitat</li> <li>4. Politique de la ville</li> <li>5. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations</li> <li>6. Accueil des gens du voyage</li> <li>7. Collecte et traitement des déchets ménagers</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Voirie d'intérêt et parcs de stationnement d'intérêt communautaires</li> <li>2. Environnement et cadre de vie</li> <li>3. Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire</li> <li>4. Action sociale d'intérêt communautaire</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aménagement numérique</li> <li>2. Petite-Enfance - Enfance-Jeunesse</li> <li>3. Manifestations sportives et culturelles</li> <li>4. Défense extérieure contre l'incendie (Sud-Libournais)</li> <li>5. Contributions au SDIS</li> </ol>
<p>A venir : Eau et assainissement en 2020</p>		

## Un territoire en transition

La transition peut se définir comme le passage d'un système à un autre, un changement de modèle de référence dans des domaines variés tels les énergies, l'écologie... A l'échelle des compétences de l'agglomération, elle peut se décliner à travers la politique de mobilité (pour inciter les administrés à réduire l'autosolisme et se déplacer autrement), la mise en œuvre d'un Plan Climat (démarche visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre), le développement des énergies renouvelables (encourager la décentralisation de la production énergétique) ou la transition écologique (mieux prendre en compte et préserver les milieux naturels et la biodiversité).

### La mobilité, un enjeu fort pour le territoire

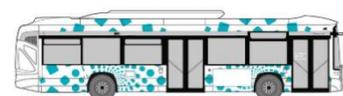
La Cali est autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur son territoire, et à ce titre est compétente pour l'organisation des services réguliers de transport public urbain et non urbain de personnes, ainsi que pour l'organisation de transport de proximité à la demande, y compris à destination de catégories particulières d'usagers, telles que les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (voir également p. 44).

### Calibus, un service de La Cali dédié aux déplacements

#### Un premier réseau de transports d'agglomération innovant et gratuit pour tous

Suite à l'élaboration du Schéma directeur des transports collectifs réalisé l'an passé, le nouveau réseau de transport en commun de La Cali est opérationnel depuis le 2 septembre. La totalité du territoire est désormais reliée. En ville comme à la campagne, les 45 communes composant l'agglomération sont toutes desservies, afin que les habitants puissent se déplacer facilement. **Ce réseau est gratuit pour tous sur toute l'agglomération** (voir également p. 59).

Le **réseau de transports en commun** de La Cali a été amélioré, pour aboutir à 9 lignes de bus sillonnant désormais le territoire, avec des amplitudes horaires et des fréquences de passage plus grandes, pour mieux répondre aux besoins de mobilité des administrés.



Avec la volonté de faire du territoire un laboratoire de mobilité du futur, La Cali a introduit, sur sa ligne **8** reliant Coutras / Guîtres / Sablons / Saint Denis de Pile / Les Billaux / Libourne, des véhicules qui circulent au **bioéthanol, carburant propre produit à base de marc de raisin par la société coutrillonne Raisinor**. 



Dans cet esprit, la **navette de cœur de ville 'Bastidette'** a fait aussi l'objet d'améliorations : elle est électrique, dessert le centre-ville de Libourne (de l'hôpital R. Boulin au quartier Montaudon en passant par la Bastide), et circule désormais tous les jours sauf le dimanche. Outre les points d'arrêts desservis, elle s'arrête sur simple demande tout au long du trajet matérialisé sur la chaussée. Elle dispose également d'une place réservée PMR<sup>4</sup> et est entièrement accessible. Sa position

peut être consultée en temps réel sur l'application Calibus.



Le **transport à la demande** évolue, avec la mise en place d'un service de transport de proximité Calibus+ en zone rurale, ouvert et gratuit pour tous les habitants de La Cali, et fonctionnant sur inscription et réservation préalable. Il relie les 117 hameaux des communes (appartenant à 5 zones A, B, C, D, E) à des points de rabattement qui permettent d'assurer des correspondances avec le réseau des lignes non urbaines et les gares ou de rejoindre les principaux services et commerces du quotidien qu'offrent ces communes de destination.



L'application Calibus peut être téléchargée gratuitement par les usagers, afin de leur permettre de préparer et optimiser leurs trajets sur le territoire de La Cali. Ce service permet de connaître en temps réel les prochains passages, réserver le transport de proximité, connaître la situation du trafic et la position des bus, s'informer des itinéraires et horaires...

Toute l'information est également disponible sur le site internet [www.calibus.fr](http://www.calibus.fr).

<sup>4</sup> PMR : personnes à mobilité réduite

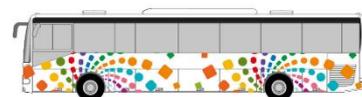
L'équipe Calibus a profité des manifestations locales (marché, festivals...) pour présenter ce nouveau réseau aux habitants, être à leur écoute, et répondre à leurs questions.



Par ailleurs **8 réunions publiques** ont été organisées sur le territoire pour promouvoir ce nouveau réseau. En complément, La Cali a proposé des stands d'informations aux salariés de l'Hôpital R. Boulin et à ceux de Ceva.

### Un réseau de transports scolaires proposé à l'ensemble des élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire

Les transports sont organisés à destination des écoles maternelles, élémentaires, des collèges et lycées du territoire.

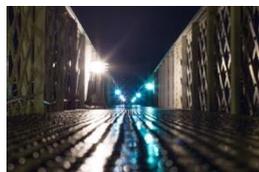


### Les abris-bus se modernisent et s'adaptent aux nouveaux besoins

En parallèle de ce nouveau schéma de transport, les abris-bus de La Cali sont en cours de remplacement par de nouveaux, mieux équipés et plus sécurisés. Pour offrir un service supplémentaire aux usages, ils sont dotés de 2 ports USB pour recharger les appareils mobiles.



### Des études pour préciser le positionnement d'un pôle d'échange multimodal autour la gare de Libourne



Pour conforter le rôle essentiel de la gare de Libourne et favoriser une **meilleure connexion entre les différents réseaux de transports**, la ville de Libourne et La Cali, accompagnées par la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Gironde, SNCF réseau, Gares et Connexions, ont engagé une réflexion visant à créer, sur le périmètre de la gare de Libourne, un pôle d'échange multimodal (PEM) répondant aux besoins de mobilité moderne et intégré aux mutations en cours sur la ville, notamment à travers son projet urbain. Il s'agit de réfléchir à la meilleure articulation possible, autour de la gare comme point d'ancrage principal, de l'ensemble des réseaux et modes de transport qui y convergent (réseaux de bus de La Cali, de la Région Nouvelle-Aquitaine, modes doux comme la marche à pied ou les vélos,...).

Les enjeux présentés lors des comités de pilotage de cette étude ont conduit la ville de Libourne et La Cali à demander des études complémentaires, axées sur la recomposition urbaine du quartier. Deux études vont ainsi être conduites, l'une portant sur la programmation économique à développer, en lien avec l'apparition de ce futur PEM, et l'autre s'attachant aux impacts sur la forme urbaine et l'insertion de nouveaux bâtiments.

### Aire de covoiturage

La Cali poursuit sa politique en faveur du covoiturage. Ainsi, en 2019, La Cali a financé la création d'une aire de covoiturage à Les Peintures.

### Préparer la mobilité de demain

#### La contribution de La Cali à la mise en accessibilité de la gare de Libourne

Afin de favoriser le report modal et d'inciter les usagers à utiliser le réseau ferroviaire, en particulier pour faciliter l'accès à la métropole bordelaise, La Cali s'est engagée à participer, aux côtés l'Etat, SNCF Réseau et la région Nouvelle-Aquitaine, au financement de la mise en accessibilité de la gare de Libourne.

## **Le soutien de La Cali à l'amélioration de l'offre de mobilité sur l'aire métropolitaine et au développement du Réseau Express Régional (RER) métropolitain**

La Cali a acté sa volonté d'appuyer les démarches et les opérations proposées par Bordeaux Métropole, dans l'objectif d'améliorer les conditions de déplacement des populations. Le projet, inscrit au sein de la stratégie métropolitaine des mobilités, vise le développement d'un RER métropolitain qui s'appuierait sur 2 composantes clés qui restent à construire: l'une ferroviaire<sup>5</sup>, et l'autre autour du déploiement d'un réseau de « Cars Express » convergeant vers Bordeaux. Aux côtés de Bordeaux métropole et de la région Nouvelle-Aquitaine, La Cali souhaite être associée aux travaux et réflexion menées dans ce cadre.

### **Contribution pour la rénovation de la ligne Libourne-Bergerac-Sarlat**

Après son action en faveur du maintien des dessertes TGV en gare de Libourne, La Cali s'est engagée, aux côtés de l'Etat, de la région Nouvelle-Aquitaine et des autres collectivités traversées par cette voie, pour la rénovation de la ligne ferroviaire Sarlat / Bergerac / Libourne afin d'améliorer les conditions de dessertes de ces gares pour les usagers (amélioration des temps de trajets en particulier).



## **L'habitat : une compétence aux multiples enjeux**

### **La poursuite du dispositif Habitat Durable sous forme d'une OPAH<sup>6</sup>**

Après cinq années de mise en œuvre, le bilan du dispositif Habitat Durable de La Cali s'avère tout à fait positif. Son principal objectif, qui vise la rénovation énergétique des logements privés, a été largement atteint. Sur la période 2013-2018, près de 530 demandes de subventions ont été traitées par La Cali, dont plus de 360 dossiers de propriétaires éligibles aux aides de l'ANAH<sup>7</sup>. Plus de 430 demandes portaient sur des travaux de performances énergétiques. L'ensemble des dossiers a généré un montant total de travaux pour les artisans locaux de 8 800 000 € financés par plus de 5 200 000 € d'aides des partenaires du dispositif, dont 1 100 000 € d'aides de La Cali.

Si ce dispositif a démontré son efficacité sur la thématique prioritaire de la **rénovation énergétique**, il a révélé également de forts besoins d'intervention en matière de lutte contre l'habitat indigne et d'adaptation des logements au handicap et au vieillissement, des interventions également subventionnées par La Cali.

Ces éléments de bilan ont conduit les partenaires à poursuivre le dispositif Habitat Durable sous la forme d'une OPAH, depuis le 1er août 2018, qui couvre l'ensemble des communes de La Cali.

Depuis le début de ce nouveau programme, plus de 400 personnes ont déjà contactées le dispositif. Pour 2019, cela représente 132 dossiers déposés.

Par ailleurs, 2 communes font l'objet d'un programme particulier : sur la commune de Coutras, une OPAH RU<sup>8</sup> a d'ores et déjà été mise en place (voir également p. 40), et cette même opération est encore en projet sur le centre-ville de Libourne.

L'EIE<sup>9</sup>, porté par la Maison de la Promotion Sociale d'Artigues et intégré au dispositif Habitat Durable, joue notamment ce rôle d'accompagnement et de conseil pour les propriétaires. L'EIE a informé 164 personnes (rendez-vous, appels téléphoniques, courriers et emails) afin de les aider à affiner leurs projets de travaux et a tenu sur le territoire 39 demi-journées de permanences sur Coutras et Libourne.

### **Des aides financières aux particuliers pour l'installation d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire**

Lors du Conseil Communautaire du 16 décembre 2019, les élus ont mis en place une aide financière pour les systèmes énergétiques fonctionnant à l'énergie solaire, pour tous les propriétaires occupants sans conditions de ressources. Ce nouveau dispositif, instruit dans le cadre de la plateforme Habitat Durable, va s'appuyer notamment sur le cadastre solaire mis en place sur le territoire de La Cali (voir également p. 11).

<sup>5</sup> Renforcement de « l'étoile ferroviaire » centrée sur bordeaux pour les lignes : Libourne / Arcachon ; Langon / Saint-Mariens ; Macau / Bordeaux

<sup>6</sup> OPAH : opération programmée d'amélioration de l'habitat

<sup>7</sup> ANAH : Agence nationale de l'habitat

<sup>8</sup> OPAH RU : opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain

<sup>9</sup> EIE : Espace Info Energie

## La démarche de révision du Plan climat

### L'appui de partenaires spécialisés dans les domaines de l'énergie et du climat

Dans le cadre d'un partenariat avec le SDEEG<sup>10</sup>, La Cali a poursuivi cette année sa démarche territoriale de révision de Plan Climat avec l'appui du bureau d'études Explicit. Des diagnostics énergétiques (en partenariat avec l'ALEC) et de qualité de l'air (en partenariat avec ATMO Nouvelle-Aquitaine) ont été réalisés pour engager cette démarche. Ils ont vocation à alimenter la stratégie territoriale que devra définir La Cali afin d'améliorer, sur son territoire, la qualité de l'air, de réduire les consommations énergétiques et de favoriser le recours aux énergies renouvelables. Cette stratégie devra se traduire par des objectifs opérationnels déclinés dans un programme d'actions à échéance de 6 ans.

### Le plan climat se construit aussi par la mobilisation, la concertation et la sensibilisation des acteurs locaux sur le changement climatique

Dans l'objectif de concerter les acteurs et co-construire ce programme d'actions, des ateliers thématiques ont été organisés tout au long de l'année : mobilité (décembre 2018), habitat (février 2019), énergie (mars 2019) et économie / agriculture (avril 2019), réunissant au total plus de 100 participants. Animés par le bureau d'étude Explicit, ces ateliers ont invité les participants à identifier, chacun sur leur thématique, les forces et faiblesses du territoire, puis les pistes d'actions existantes et à mettre en œuvre.



Par ailleurs, en partenariat avec des chercheurs membres d'**AcclimaTerra**<sup>11</sup>, La Cali a organisé, le vendredi 27 septembre, une journée d'échanges sur le changement climatique et ses effets, ouverte à différents publics et qui s'est déroulée en 4 temps :



- Le matin, 3 scientifiques (2 agronomes et un sociologue) sont intervenus au collège des Dagueys auprès de 3 classes de 4<sup>ème</sup> dont une classe de la MFR<sup>12</sup> de Les Eglisottes et Chalaures. Les interventions ont porté sur la problématique des déchets et l'impact du changement climatique sur les espèces fruitières. L'objectif était de sensibiliser la jeune génération aux conséquences attendues du changement climatique en Nouvelle-Aquitaine et évoquer les changements de comportement qui permettraient d'en réduire l'impact.

- En début d'après-midi, un séminaire a réuni des professionnels (partenaires institutionnels, économiques et associatifs) pour travailler en sous-groupes et approfondir les pistes d'actions pour le futur plan climat identifiées dans le cadre des ateliers thématiques du premier semestre 2019 (autour des enjeux de mobilité, d'habitat, d'énergie, d'économie ou d'agriculture).



- A 17H, la manifestation s'est ouverte au grand public, avec la projection du road movie produit par le département de la Gironde « **Ici et maintenant la Gironde s'invente** », mettant à l'honneur des initiatives innovantes et positives de Girondin(e)s qui sont autant de réponses aux défis énergétiques et sociétaux du moment. Olivier Desagnat, représentant de l'association d'Asques et D'Ailleurs et réalisateur du film, était présent et a pu échanger avec la salle.



<sup>10</sup> SDEEG : Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de Gironde

<sup>11</sup> AcclimaTerra : Comité scientifique régional sur le changement climatique, réunissant une vingtaine de scientifiques provenant des milieux académiques de la région Nouvelle-Aquitaine et présidé par le climatologue Hervé Le Treut (Professeur à Sorbonne Université, directeur de l'Institut Pierre Simon Laplace, participant aux cinq premiers rapports du GIEC)

<sup>12</sup> MFR : Maison familiale et rurale

- A 19H, 2 chercheurs du collectif Acclimaterra sont intervenus : Alain Dupuy sur la problématique de la gestion de l'eau, et Daniel Compagnon sur la question de l'aménagement urbain et de la mobilité. La région Nouvelle-Aquitaine va subir fortement le changement climatique, et ces interventions ont permis au public d'être informé de manière plus précise sur les problèmes à venir : recrudescence des sécheresses, épisodes de canicules et des étiajes en été, augmentation des précipitations en hiver et accentuation des risques de crues et d'inondation. Ces phénomènes impacteront l'ensemble des secteurs économiques (industrie, agriculture...) et seront susceptibles d'affecter la sécurité et la qualité de vie des populations. Ils invitent à concevoir de nouvelles façons d'aménager les espaces, de gérer et préserver les milieux naturels et la ressource en eau qui doivent être pensées collectivement et déployées rapidement. Des pistes de réflexion, susceptibles d'alimenter le plan climat, ont pu être émises à l'occasion de ce débat.



## L'accompagnement au développement des énergies renouvelables

### L'accompagnement des communes

#### Le projet de parc photovoltaïque d'Espiet

L'entreprise Total Quadran, qui porte un projet de parc photovoltaïque sur le terrain communautaire d'Espiet, a été lauréate du dernier appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) au mois d'août 2019. Cette étape clé, largement accompagnée par La Cali (notamment pour l'obtention des autorisations d'urbanisme), concrétise la possibilité de développer ce projet sur le site.



Déployé sur une parcelle de 5 ha, ce parc produira, à terme, autour de 3 700 MWh par an, soit la consommation d'électricité (hors chauffage) d'environ 1 200 ménages. Le bail emphytéotique qui formalisera la mise à disposition du terrain pour les 20 prochaines années est en cours d'élaboration. En outre, La Cali et le PLIE<sup>13</sup> accompagnent l'opérateur pour introduire des clauses d'insertion dans les marchés de travaux qui débiteront en début d'année 2021.

#### Etude du potentiel territorial du photovoltaïque

En parallèle, La Cali est en lien régulier avec plusieurs porteurs de projets qui, sur différentes communes du territoire, souhaitent développer des projets de même nature. Des modalités d'accompagnement, en lien avec les services de l'Etat qui instruisent les permis pour de tels projets, commencent à se structurer dans l'objectif de faciliter et accélérer les projets qui présentent le plus d'intérêt sur les plans énergétiques et écologiques, en veillant à la préservation des milieux naturels et des espaces agricoles.

### La mise en place d'un cadastre solaire sur le territoire



Depuis le mois de septembre, les habitants et professionnels de La Cali peuvent consulter une plateforme en ligne qui permet de visualiser le potentiel solaire de leur toiture et d'obtenir une première simulation d'un déploiement sur leur habitation. Cet outil innovant permet d'estimer le rendement attendu de l'installation et les économies générées.

Mis en place par la startup In Sun We Trust, cet outil propose également un accompagnement complet des particuliers intéressés depuis la faisabilité jusqu'à un an après l'installation des panneaux solaires, en sécurisant toutes les étapes du projet (pertinence de la technique, choix du professionnel, qualité de la mise en œuvre, assistance dans les autorisations...)

Le cadastre solaire a pour objectif de rendre l'énergie photovoltaïque plus accessible et encourager le passage à l'acte et ainsi accroître la **production d'énergie solaire** sur le territoire. Le dispositif Habitat Durable (voir également p. 9) intègre, depuis la fin de l'année 2019, un règlement d'intervention expérimental (sur l'année 2020) dédié au soutien des installations solaires chez les particuliers.

<sup>13</sup> PLIE : plan local pour l'insertion et l'emploi

## Les actions en faveur de la biodiversité et de la préservation de l'environnement

### **L'achat de parcelles forestières par La Cali**

Dans les années 80, la société Orano<sup>14</sup> avait acheté (en vue d'une éventuelle exploitation des réserves d'uranium présentes dans le sous-sol), environ 1 200 hectares de terrain. Depuis 2016, Orano a souhaité se dessaisir de cette emprise qui concerne 5 communes de La Cali (Coutras, Le Fieu, Les Eglisottes et Chalaures, Chamadelle, Les Peintures) et qui est composée de terrains agricoles et boisés.

Elle a ainsi cédé, en 2018, par l'entremise de la SAFER<sup>15</sup> Gironde, plus de 400 hectares de foncier agricole aux exploitants girondins. Quant au parcellaire boisé, dès la mise en vente des premiers terrains, La Cali s'était positionnée sur son éventuelle acquisition, en lien avec les communes concernées et les services de l'Etat. L'accord sur cette acquisition foncière, portant sur 236 hectares de parcelles forestières, a pu aboutir en 2019 (signature de l'acte prévue courant février 2020). L'achat de cette forêt par La Cali répond à de nombreux enjeux territoriaux :

- enjeu de préservation de cet espace naturel (cœur de biodiversité de la trame verte et bleue, présence d'espèces protégées telles que la tortue Cistude ou le vison d'Europe ...), face aux risques d'une exploitation strictement économique et à court terme si elle avait rejoint le giron privé,
- intérêt patrimonial : identité forte de la forêt de la Double,
- aspect économique : accompagnement et développement des filières liées à la gestion forestière, aux entreprises de première et deuxième transformation du bois mais aussi au tourisme de pleine nature,
- volet énergétique : développement de la filière bois-énergie, avec notamment pour finalité de pouvoir maîtriser pour partie l'approvisionnement de la chaudière biomasse du futur centre aquatique des Dagueys (voir également p. 48).

De l'amont à l'aval de la filière forêt bois, La Cali entend ainsi contribuer à la création de valeur, la gestion et l'exploitation durable de la forêt, jusqu'à la mise sur le marché des produits issus de la transformation du bois.

### **L'intégration de la zone humide du site des Bardes au dispositif des « espaces naturels sensibles » du Conseil départemental de la Gironde**

Dans le cadre de mesures compensatoires liées à différents projets (création du Parc d'activité d'Eygreteau à Coutras et de la déviation routière réalisée par le Département de la Gironde), des mesures compensatoires avaient été prises conjointement par le Conseil départemental et La Cali. Cette dernière avait ainsi réalisé, entre 2010 et 2012, des acquisitions foncières sur le site Des Bardes, localisé sur la commune d'Abzac.

De 2013 à 2018, un plan de gestion a été mis en œuvre par l'association Cistude Nature et le bilan de ces 6 années de gestion est tout à fait positif, avec le recensement d'espèces d'intérêt communautaire (loutre d'Europe...), la création d'aménagements (marre, passe à poissons)...

Le projet entre maintenant dans une phase de pérennisation et de gestion du site sur le long terme, et c'est la raison pour laquelle, en concertation avec les services de l'Etat et l'ensemble des acteurs du projet, La Cali a cédé au département, à titre gratuit, les parcelles qu'elle avait acquises, afin qu'elles soient intégrées au dispositif des « espaces naturels sensibles ». Cette solution a l'avantage d'assurer la préservation du site à long terme via une gestion patrimoniale adaptée et permettra également de rendre inaliénables ces parcelles, en les classant dans le domaine public. Enfin, grâce à l'expertise environnementale du Conseil Départemental, le site sera mieux protégé et valorisé.

---

<sup>14</sup> Orano (anciennement Cogema puis Areva) : multinationale française du secteur de l'énergie, œuvrant principalement dans les métiers du nucléaire

<sup>15</sup> SAFER : société d'aménagement foncier et d'établissement rural. Ces sociétés ont une mission d'intérêt général, permettant à tous porteurs de projets agricole, forestier, artisanal, de service, résidentiel ou environnemental de s'installer en milieu rural en cohérence avec les politiques locales et l'intérêt général

## La compétence GEMAPI une opportunité pour replacer la gestion des cours d'eau au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire

Dans le cadre de la compétence GEMAPI<sup>16</sup>, La Cali a poursuivi son adhésion aux syndicats de rivières. De nombreuses interventions ont été engagées :

- Gestion du Taillas confiée au Syndicat Eau et Rivière (SYER) des coteaux de la Dordogne
- La procédure de programmation pluriannuelle de gestion du Canteranne (commune d'Izon) a passé l'étape de l'enquête publique en partenariat avec la Communauté de Commune du secteur de Saint Loubès.
- La Cali a accompagné financièrement la commune de Coutras sur le projet de rivière de contournement du barrage sur la Dronne avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant (SABV) de la Dronne aval.
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement (SIA) de la Saye, du Galostre et du Lary a lancé une étude d'opportunité de rapprochement avec le syndicat du Lary.
- Le Syndicat Intercommunal d'Etudes, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle (SIETAVI) a procédé à la mise en œuvre de travaux d'entretien sur la ripisylve de la Barbanne.
- Le Syndicat Mixte Eau et Rivières de l'Entre 2 Mers (SMERE2M) a élaboré les cahiers des charges pour lancer les marchés d'étude pour l'élaboration des plans pluriannuels de gestion (PPG) sur les bassins versants des Prades, de la Souloire, de la Rouille et de la Canaudonne.
- En lien avec le Conseil Départemental de la Gironde, en partenariat avec EPIDOR<sup>17</sup> et à travers la coordination du PETR<sup>18</sup> du Grand Libournais, la gestion de la prévention des inondations se poursuit. L'année 2020 verra le lancement de la concertation qui permettra la définition du système d'endiguement.

## Le soutien aux projets en lien avec l'agriculture de proximité et la restauration collective

### L'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective

Depuis 2017, La Cali anime, auprès de ses communes membres volontaires, un groupe de travail sur la restauration collective, dont l'objectif est de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, bénéficier de visites, ateliers et formations sur des thématiques variées, et disposer d'un cadre de réflexion pour l'émergence d'outils mutualisés sur le territoire.

Avec l'appui financier du département de la Gironde et du programme LEADER, les événements suivants ont été organisés en 2019 :

- « A la découverte des projets alimentaires durables de Blanquefort », le 31 janvier : visite d'un espace-test (couveuse agricole) géré par « Porte-Greffe » et « la Vacherie » (site ressource dédié à l'éducation à l'environnement),
- Participation au Forum des marais organisé par la Communauté d'agglomération de Rochefort Océan, le 29 mai : démarche d'approvisionnement de la restauration collective auprès des producteurs locaux et visite de la cuisine Rochefort Océan équipée d'une légumerie,
- Formation à l'outil Le petit CABAS à l'attention du personnel des ALSH<sup>19</sup>, avec l'IREPS<sup>20</sup>, les 24 - 25 juin et 24 septembre : déploiement d'une mallette pédagogique à l'attention des enfants, sur le lien santé et alimentation,
- Formation « Maîtriser les risques sanitaires lors de l'introduction de produits fragiles, en restauration collective » à l'attention du personnel de restauration collective, avec « Interbio » et le collectif « Les pieds dans le plat », le 23 octobre.



<sup>16</sup> GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

<sup>17</sup> EPIDOR : Etablissement Public Interdépartementale de la DORdogne

<sup>18</sup> PETR : Pôle d'équilibre territorial rural

<sup>19</sup> ALSH : accueil de loisir sans hébergement

<sup>20</sup> L'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (Ireps) Nouvelle-Aquitaine vise la santé pour tous, en agissant pour réduire les inégalités sociales de santé. Elle a pour objet la promotion de la santé et l'éducation pour la santé dans toutes ses composantes, dont l'éducation thérapeutique du patient.

### Une étude avec ATIS pour l'émergence d'un outil mutualisé sur le territoire

La Cali et ATIS<sup>21</sup> ont signé une convention pour la réalisation d'une étude intitulée « Restauration collective : des outils mutualisés pour se faciliter la vie et améliorer la qualité des repas ? ».

Menée en concertation avec les acteurs locaux (établissements scolaires, associations, CCAS, ESAT du Haut Méxant...) et les institutionnels (Chambre d'agriculture, DREAL, PETR<sup>22</sup> Grand Libournais...), l'objectif de ce groupe de travail est de mener une réflexion sur les leviers d'amélioration de la restauration collective sur différents aspects (livraison, transformation des produits frais, organisation en cuisine et planification des repas), et de s'interroger sur le lien avec les producteurs locaux. Cette année, 3 séances de travail (5 mars, 13 mai, 24 septembre) ont invité les participants à réfléchir à leurs problématiques et aux solutions mutualisées qui pourraient émerger sur le territoire : mutualisation des outils de transformation et préparation en cuisine, amélioration des politiques d'achat, rapprochement de l'offre et la demande...

Le rendu de l'étude est attendu pour début 2020.



### Le soutien au projet de maraîchage de Génissac

Avec l'appui de La Cali, présent aux côtés de la commune dès l'origine de son projet en 2015, le projet d'implantation d'un espace de maraîchage à Génissac a pu aboutir. L'acquisition par la municipalité d'un terrain en friche et sa remise en service à des fins d'accueil d'activités agricoles et pédagogiques, ont permis :

- l'installation d'une maraîchère professionnelle qui vend des légumes bio directement sur son exploitation et qui fournit la restauration collective de l'école primaire de Génissac et du collège d'Arveyres,
- la création de jardins pédagogiques pour les enfants de l'école de la commune,
- la mise à disposition de terrains familiaux de petites surfaces (50m<sup>2</sup>) pour les habitants de la commune ou des localités environnantes.



Ces activités sont coordonnées par l'association « Ecosystème Une Terre pour Tous », qui a bénéficié cette année du soutien technique et financier de La Cali.

Inauguré le 12 octobre, cet espace pourrait accueillir dès 2020 de nouveaux projets, en particulier l'accueil d'un club nature utilisant le jardin comme support pédagogique, ainsi que l'installation de 2 professionnels en espace test pour mutualiser les équipements présents sur site, profiter de la dynamique collective et de l'accompagnement technique proposé pour tester le métier de maraîcher.

Plus globalement, en matière de foncier agricole, en 2019, La Cali a été lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt du Département de la Gironde. Elle sera donc accompagnée financièrement pour mener une étude sur le foncier agricole du territoire, susceptibles d'éclairer La Cali sur les modalités de mise en place d'une stratégie foncière agricole sur son territoire, visant notamment à endiguer le phénomène de déprise et accompagner la relocalisation des productions alimentaires locales.

<sup>21</sup> ATIS : association territoire et innovation sociale. Association permettant l'émergence et le développement de projets d'innovation sociale et d'entreprises de l'économie sociale et solidaire

<sup>22</sup> PETR : Pôle d'équilibre territorial rural

### Le développement des jardins partagés avec l'association Place aux Jardins

La Cali et « Place aux jardins » ont identifié les structures auxquelles l'association, sur la période 2019-2020, va apporter son expertise en matière d'appui à l'émergence ou au développement des jardins partagés :

- Jardin partagé de la résidence Les Brûlons à Coutras (animation de chantiers formation),
- L'association Graines d'Espoir à Guîtres (réunion de concertation, animation de chantiers de formation),
- L'association Savignac en Transition à Savignac de l'Isle (appui à la définition du projet de jardin, mobilisation locale, co-conception des espaces et des plants de culture, chantiers participatifs d'aménagement et mise en culture),
- Le centre d'accueil d'urgence Le Lien à Libourne (animation d'une réunion de concertation avec les publics et les permanents, co-conception des espaces et des plantations, animation de 2 chantiers participatifs d'aménagement et de plantations),
- L'Espace de Vie Sociale DYNAMOTS aux Jardins de Max à Libourne (animation des « RV mensuels au jardin » : suivi des cultures, formation des jardiniers).



En 2019, plusieurs séances ont d'ores et déjà eu lieu :

- 1 atelier bouturage à Coutras, avec les élèves de SEGPA du collège, les bénévoles de la résidence Les Brûlons, en partenariat avec l'Espace de vie sociale Esprit de solidarité (voir également p. 37), pour un moment de partage de connaissance, de convivialité et d'échanges intergénérationnels, le 11 octobre,
- 1 animation du jardin d'automne au Jardin Graine d'espoir à Guîtres, le 11 octobre,
- 2 ateliers jardinage pour les enfants de l'école de Savignac de l'Isle, pour des ateliers pratiques sur la nature avec leurs enseignants, en partenariat avec le mouvement « Savignac en transition », les 15 et 25 novembre.

### Le soutien à la « Fête agricole d'hier et d'aujourd'hui » de Porchères

L'association « Anim'ton bourg » de la commune de Porchères organise chaque année, au mois de juillet, la manifestation « Le monde agricole d'hier et d'aujourd'hui ». Cet événement est soutenu par La Cali car il permet de **valoriser, auprès du grand public, l'artisanat, les productions locales et les activités innovantes du territoire en lien avec l'agriculture et le monde rural.**



## Territoire en transition - Les indicateurs

### Mobilité

#### **Réseau de transport public Calibus**

9 lignes régulières dont 4 urbaines et 5 non urbaines et une navette de centre-ville « La Bastidette » : allant de 3 à 25 allers-retours par jour en fonction de la densité de population desservie

5 zones de transports de proximité qui desservent les zones les plus rurales (24 communes desservies) avec 3 allers-retours quotidiens

1 service de transport à destination des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées de 75 ans ou plus

Ce nouveau réseau représente environ 1 220 000 km annuels, dont la desserte de + de 500 arrêts est assurée par 31 véhicules récents (2,3 ans en moyenne au 1<sup>er</sup> septembre)

Au 30 décembre 347 088 voyages ont été réalisés sur le réseau Calibus (pour un objectif contractuel de 305 148 voyages pour la même période), répartis comme suit :

- Lignes urbaines : 285 893 voyages de septembre à décembre 2019
- Lignes non urbaines : 51 600 voyages
- Lignes de transports pour les personnes à mobilité réduite : 8 500 voyages
- Lignes de proximité : 1 095 voyages

#### **Le réseau de transport scolaire Calibus :**

Au 31 décembre 2019, La Cali gère plus de 4 300 abonnés inscrits sur 76 lignes qui desservent 750 points d'arrêt :

- 2 797 abonnés transportés sur les lignes scolaires spécialisées gérées directement par La Cali
- 1 018 abonnés transportés sur des lignes scolaires spécialisées gérées par les AO2<sup>23</sup>
- 401 abonnés utilisant les TER
- 2 abonnés bénéficiant d'une prise en charge par le biais d'une prestation de transport spécifique au titre de leur handicap

#### **Les mobiliers urbains (abris voyageurs et poteaux d'arrêt) :**

99 abris voyageurs neufs posés

304 poteaux d'arrêt neufs sur les lignes régulières posés

117 poteaux d'arrêt à installer sur le transport de proximité

#### **Le covoiturage**

1 schéma de covoiturage en cours

1 intégration à la plateforme de covoiturage départementale Transgironde

9 espaces de covoiturage sur le territoire

90 places de stationnement dédiées

<sup>23</sup> AO2 : autorités organisatrices de second rang

## **Habitat**

Chiffres clés du dispositif « **Habitat Durable** » d'août 2018 à juillet 2019 :

- 409 contacts de propriétaires occupants avec l'opérateur
- 107 logements rénovés livrés
- 217 659 € d'aides de La Cali validées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, CAF, MSA, TEPCV)
- 2 510 000 € de travaux réalisés

## **Espace Info Energie :**

20 permanences à Libourne / 54 personnes rencontrées

19 permanences à Coutras / 42 personnes rencontrées

## **Plan climat de La Cali**

**4 ateliers thématiques de concertation** réunissant plus de 100 participants

pour l'identification des enjeux :

Mobilité / Habitat / Énergie / Économie et agriculture

1 séminaire de concertation et 1 événement grand public en partenariat avec Acclimaterra

## **Energies renouvelables**

Accompagnement des projets sur les communes de La Cali (Espiet...)

1 cadastre solaire mis en place pour informer sur le potentiel solaire des toitures

236 hectares de parcelles forestières acquis pour structurer une filière bois

## **Biodiversité et environnement**

2 ateliers de travail et 2 sessions de formation organisés dans le cadre de l'animation du groupe de travail sur la restauration collective

1 étude d'opportunité en cours avec ATIS pour la mise en place d'un outil de transformation / distribution mutualisé pour la restauration collective

3 ateliers créatifs organisés : 5 mars (caractérisation des besoins) / 13 mai (identification des scénarios envisageables) / 24 septembre (diagnostic)

Restitution prévue en 2020

2 associations soutenues :

Ecosystème une Terre pour Tous, pour la coordination et l'appui sur le terrain de maraîchage de Génissac

Place aux Jardins, pour l'animation de 5 jardins partagés

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## Un territoire de développement

*Le développement d'un territoire doit aujourd'hui placer les enjeux de durabilité et de résilience au cœur des préoccupations. Dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, La Cali travaille à un développement du territoire équilibré, source d'emplois pour ses habitants et respectueux de l'environnement. Ainsi, dans le déploiement de ses activités économiques et touristiques, La Cali s'attache à répondre aux enjeux, certes économiques, mais aussi sociaux et environnementaux.*

### Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises

#### **Le développement des zones d'activité**

La loi NOTRe<sup>24</sup> a consacré et renforcé le rôle exclusif des intercommunalités dans la création, l'aménagement et la gestion des zones d'activités économiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence développement économique, La Cali souhaite favoriser un développement équilibré et solidaire sur son territoire. Depuis 2013, la collectivité s'attache à structurer une offre multi-site de parcs d'activités économiques, complémentaire et non concurrente, qui s'appuie sur les principales centralités urbaines du territoire, d'Izon à Saint Seurin sur l'Isle. En 2019, La Cali a poursuivi cette année sa politique d'aménagement de ZAE<sup>25</sup> et de réserves foncières.

#### La ZAE des Dagueys : zoom sur l'entreprise Ceva Santé Animale

La Cali a cédé un terrain de 47 099 m<sup>2</sup> à l'entreprise Ceva Santé Animale afin qu'elle puisse mettre en œuvre ses projets de développement. Créé en 1999, Ceva Santé Animale, 6<sup>ème</sup> laboratoire vétérinaire mondial et 1<sup>er</sup> laboratoire vétérinaire français, est spécialisé dans la recherche & développement, la production et la commercialisation de médicaments et vaccins pour les animaux d'élevage (ruminants, porcs et volailles) et les animaux de compagnie. En constant développement depuis sa création (multiplication de sa taille par 9), l'entreprise développe sa présence commerciale dans 110 pays pour réaliser un chiffre d'affaires de près de 1,2 milliard d'euros et emploie plus de 5 500 salariés dans le monde (dont 1 400 en France et près de 1 000 à Libourne) sur 6 sites de production et 5 centres de recherche & développement.

Tout en conservant et en modernisant son actuel site de production et de recherche de la Ballastière, Ceva Santé Animale envisage de renforcer son ancrage sur le territoire de La Cali par le regroupement des fonctions internationales et stratégiques du siège aux Dagueys. Ce projet de siège social moderne, comprenant des bâtiments destinés à accueillir les clients, encourageant le travail collaboratif au sein des fonctions tertiaires de Ceva (amphithéâtre, showroom, cafétéria, coworking, etc...), a vocation à s'intégrer dans un environnement préservé et qualitatif à proximité du lac. Pour cela, le nouveau site s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse (intégration paysagère, bâtiments de faible hauteur et à énergie positive...).

#### La ZAE de Frappe : une zone en développement

La Cali a réalisé les travaux d'extension de la ZAE de Frappe 2 sur environ 5 ha. 12 lots de 1 000 à 8 000 m<sup>2</sup> ont été entièrement équipés (électricité, eau, assainissement collectif, fibre optique, portails et clôtures) et vont permettre l'implantation future d'entreprises. La Cali a également aménagé des espaces paysagers (espaces verts, haies, bassin de rétention...) pour favoriser l'intégration paysagère de la zone. Enfin, dans une démarche d'économies d'énergie, elle a mis en place un éclairage public solaire.

Tous les lots ont été pré-réservés en 2019 et devraient être vendus en 2020 voire 2021. Plusieurs permis de construire ont déjà été déposés. Cela représente 9 entreprises comptant environ 130 emplois avec des prévisions de création jusqu'à 170.

#### La ZAE d'Eygreteau : de nouvelles acquisitions foncières

La Cali a cédé 2 terrains pour permettre l'implantation de 2 entreprises et a réalisé de nouvelles acquisitions foncières permettant d'envisager de futurs aménagements.

---

<sup>24</sup> Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale

<sup>25</sup> ZAE : zones d'activités économiques

### La ZAE d'Anglumeau : finalisation de la maîtrise foncière

La Cali a validé l'implantation d'une entreprise et elle a finalisé la maîtrise foncière de la zone.

### **La gestion et l'animation de la pépinière d'entreprise du Mascaret à Izon**

La Pépinière-Hôtel d'Entreprises du Mascaret a maintenant 4 ans d'existence. Certaines entreprises y sont nées et sont aujourd'hui en plein développement. Dans le cycle de vie de cet outil de développement économique, géré par La Cali, l'année 2019 est vraiment marquée par l'expansion de 2 entreprises créées in situ, et qui occupent aujourd'hui 48 % de l'espace de la Pépinière. Ces 2 jeunes entreprises ont embauché 8 personnes depuis leur lancement et le nombre total de créations d'emplois depuis l'ouverture de la Pépinière est de 29. Ceci tend à montrer que la conception de la pépinière d'entreprises du Mascaret permet d'apporter une réponse simple aux besoins de développement à court terme des entreprises naissantes (variété de surface des bureaux, flexibilité des contrats...). Au regard de ces parcours, cette offre de La Cali, à la fois en termes d'immobilier et d'accompagnement à destination des jeunes entreprises, prend tout son sens. Au-delà des entreprises qui y sont installées depuis plusieurs années, cet outil immobilier permet de continuer à aider de nouveaux porteurs de projets à implanter leurs entreprises sur le territoire, quel que soit la modalité (pépinière, hôtel d'entreprise ou coworking). Le taux d'occupation est aujourd'hui de 74 %. Les structures qui résident dans la pépinière exercent des activités tertiaires : conseils techniques, services aux entreprises (routage postal, sous-traitance bureautique), e-commerce... Enfin, la pépinière du Mascaret est identifiée par l'association Nouvel'R comme une structure d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets dans le secteur de l'économie circulaire.



Les directeurs de pépinières du GRAPE<sup>26</sup>



Un atelier de travail entre membres du GRAPE

Par ailleurs, la pépinière-hôtel d'entreprises du Mascaret, dédie une partie de ses ressources humaines et matérielles à des activités d'aide à l'emploi. Celles-ci sont : l'antenne d'Izon du service emploi de La Cali, une permanence hebdomadaire du PLIE et un accueil régulier de la Mission Locale instauré à l'essai fin 2018. Les résultats de l'année 2019 ont permis de confirmer la continuité de ce dernier accueil.

Les spécificités de chacune de ces aides permettent une orientation du public plus pertinente et ciblée afin d'accompagner ces personnes vers le retour à l'emploi. Pour autant, l'orientation tient compte des choix et besoins individuels. Au-delà de ces 3 modalités d'accueil sur rendez-vous, un espace ressources avec des outils numériques est mis, sans rendez-vous, à la disposition de tous les demandeurs d'emploi du territoire. En fonction de la charge de travail des agents, les utilisateurs de cet espace ont aussi la possibilité d'être appuyés dans leurs démarches.

L'accès au site de la pépinière est facilité, depuis septembre 2019 par la mise en service gratuit des Calibus dont un arrêt se trouve à seulement 300 mètres.

### **Espaces de coworking**

En 2019, La Cali a poursuivi son soutien au site de coworking de Coutras, mais elle a surtout accompagné le déménagement du site de Libourne dans la maison Graziana. Cet immeuble rénové en 2019 par la ville de Libourne, puis loué par La Cali, permet d'augmenter la capacité d'accueil du coworking. Le partenariat entre l'Arrêt Minute et La Cali a été réaffirmé et s'est concrétisé par la signature d'une nouvelle convention.

<sup>26</sup> GRAPE : Grand réseau néo Aquitain des pépinières d'entreprises. La pépinière a accueilli les membres de ce réseau pour son assemblée générale

## Economie circulaire

En 2018, La Cali a fait partie des membres fondateurs de l'association « Nouvel 'R » aux côtés, notamment, du Smicval<sup>27</sup>. Les missions de cette association sont de détecter, accompagner et aider à l'implantation des entreprises, en lien avec l'économie circulaire, avec pour finalité la création d'emplois locaux et durables.

En 2019, l'association a poursuivi son développement et a signé des conventions d'accompagnement avec 4 entreprises : Mundao (couche bébé biosourcée et compostable), Protifly (élevage d'insectes à partir de biodéchets), Tergys (traitement de l'eau autonome en énergie), Pyrotech (transformation plastique en carburant), et a multiplié les contacts avec d'autres entreprises innovantes.



Afin de viser un développement endogène du territoire, Nouvel'R a lancé en 2019 un appel à idées/projets qui a permis de détecter 3 initiatives intéressantes à accompagner (contenants consignés pour les restaurateurs de la vente à emporter, production de microalgues à destination de l'alimentation animale, traitement des sols pollués par des champignons).

Nouvel'R a également candidaté et a été lauréat d'un appel à projet de l'ADEME et de la Région qui va permettre à l'association de se doter d'un chargé de mission EIT<sup>28</sup>. Cette démarche d'EIT s'appuie principalement sur 2 volets : la recherche de synergies entre entreprises motivées et volontaires, et la création d'activités locales, avec pour double objectif d'éviter le gaspillage de ressources par la substitution ou la mutualisation de ressources ou services, et la création d'activités en lien avec l'accompagnement de porteurs de projets sourcés par Nouvel'R.

Notons également que l'année 2019 a été l'occasion pour l'association d'accueillir des stagiaires qui ont permis de réaliser une cartographie exhaustive des dispositifs d'accompagnement à l'attention des porteurs de projets, et d'assurer une veille sur une quarantaine d'initiatives en fonctionnement en France dont nous pourrions imaginer la reproduction de quelques-unes d'entre-elles sur le territoire.

## Le soutien aux projets d'investissement immobilier économique

Cette année, La Cali a apporté son soutien financier à plusieurs projets d'investissement immobilier d'entreprises :

- Société SCEA Château Fage, pour le projet de rénovation de son château situé à Arveyres, afin de créer un ensemble œnotouristique haut de gamme, organisé autour d'un hôtel, d'un restaurant et la création d'un chai de production de vins bio proposant des dégustations et un parcours ludique et éducatif,
- Société Froneri Vayres, spécialisée dans la fabrication de glaces et sorbets pour des marques présentes en grande distribution. Elle a pour ambition de devenir la meilleure entreprise de glace en France, et a donc pour projet de développer le site de Vayres, en créant de nouveaux locaux et en réhabilitant la partie existante, afin d'y regrouper ses services centraux, et en faire le siège unique de l'entreprise multi sites,
- Le domaine de la Conque situé à Izon pour le projet de modernisation du chenil permettant ainsi de limiter les nuisances du site vis-à-vis des riverains,
- La société DSV dans le cadre de son projet de déménagement à Izon.

## La signature de l'accord de marque « Magnetic Bordeaux / Libourne Inside »

En mars, lors de la nouvelle édition du Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM) à Canne, La Cali et Bordeaux Métropole ont signé l'accord de marque « Magnetic Bordeaux / Libourne Inside », permettant à La Cali d'utiliser cette marque afin de promouvoir son territoire auprès d'investisseurs potentiels. Cela permet d'illustrer les synergies économiques entre La Cali et la métropole.



*Philippe Buisson, Président de La Cali et Nicolas Florian, nouveau maire de Bordeaux, signent l'accord « Magnetic Bordeaux / Libourne Inside »*

<sup>27</sup> Smicval : syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais

<sup>28</sup> EIT : Ecologie Industrielle Territoriale

## Le soutien au maintien et au développement des services aux entreprises

La collectivité a soutenu l'association des Industriels de La Cali pour la modernisation du restaurant inter-entreprises.

## Le soutien à la création d'entreprises, notamment pour les personnes défavorisées



L'association pour le **Droit à l'activité économique (ADIE)**, dont la vocation est d'accompagner les porteurs de projet de création ou le développement d'activités économiques, a de nouveau été aidée par La Cali, pour le renforcement de ses activités sur le territoire. Des projets tels que la coiffure à domicile, la restauration à emporter, la vente de vêtement ou l'e-commerce sont des exemples d'activités créées, notamment par des populations fragiles du territoire.

**Initiative Gironde**, dont l'objet est de soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprises qui ne disposent pas de fonds propres suffisants ou de garanties nécessaires pour accéder aux financements bancaires traditionnels, a également bénéficié du soutien de La Cali.



Ces 2 dispositifs de soutien à la création d'entreprise sur le territoire sont complémentaires.

## Le Libournais, pilote pour « Territoires d'industrie »

Le Libournais est lauréat, avec 124 autres territoires, de l'initiative "Territoires d'industrie", lui permettant de bénéficier d'un accompagnement renforcé des services de l'Etat, dans une optique de reconquête industrielle.



Cette démarche, dont le pilotage a été confié à la région Nouvelle-Aquitaine, a mobilisé les 5 intercommunalités du Grand Libournais<sup>29</sup>, des partenaires publics<sup>30</sup>, ainsi que des industriels du territoire ou leurs représentants<sup>31</sup>. Au cours de l'année 2019, plusieurs rencontres se sont tenues pour construire un projet de contrat « Territoire d'Industrie » du Libournais, autour des grandes priorités de réindustrialisation et de développement économique. Les ambitions et champs d'interventions définis s'articulent autour du marché de l'emploi, de l'orientation et de la formation, des activités productives et des filières industrielles émergentes.

## Soutien au LINK, salon du numérique et de l'innovation à Libourne

La 4<sup>ème</sup> édition du LINK qui s'est tenue à Libourne du 10 au 13 décembre, a accueilli de nombreux stands et animations proposées par les partenaires présents : impression en 3D, animations autour de la science avec Les petits débrouillards, exposition des projets réalisés par les enfants des écoles de Libourne concourant à la First Lego® League Junior...



En partenariat avec Cap Sciences, La Cali était également partenaire de l'exposition immersive de réalité virtuelle « Climat 360 », permettant de plonger au cœur des impacts du changement climatique en Nouvelle-Aquitaine.

<sup>29</sup> Communautés de communes Castillon-Pujols, du Fronsadais, du Grand Saint-Emilionnais et du Pays Foyen et La Cali

<sup>30</sup> Etat, Région, Banque des Territoires, Bpifrance, Pôle emploi, Business France et le PETR<sup>30</sup> du Grand Libournais

<sup>31</sup> Chambre de commerce et d'industrie, Association Nouvel'R

## Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire

### **La réaffirmation d'une politique touristique ambitieuse**

Considérant que le développement touristique constitue un levier important pour l'économie locale, cette compétence fait partie des enjeux majeurs du territoire et des axes de développement prioritaires pour la collectivité. L'objectif affiché est de générer des retombées économiques sur le territoire, en augmentant les dépenses des visiteurs chez les prestataires, en favorisant le flux d'excursionnistes et en allongeant la durée des séjours des touristes.

Cette année, La Cali et son **office de tourisme**, ont défini une politique engagée en menant une stratégie touristique offensive axée sur :

- La conception et la commercialisation de produits touristiques,
- Le développement des équipements de loisirs et des services aux visiteurs,
- La poursuite de la démarche qualité,
- La promotion de la destination à travers des actions menées avec les partenaires touristiques privilégiés et dans le cadre de dispositifs de promotion touristique nationale, régionale ou départementale, mais aussi en développant la visibilité du territoire à l'échelle internationale.

La Cali apporte ainsi son soutien à l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais pour la mise en œuvre de son programme d'actions visant à atteindre les objectifs stratégiques visés.

### **Tourisme fluvial**

Pour la saison touristique 2019, l'office de tourisme a créé une offre de balade en bateau, commentée sur la Dordogne et l'Isle. Cette action s'intègre dans une stratégie plus large de reconquête de l'espace fluvial des berges et des cours d'eau, dans un objectif de mise en valeur.

### **Le soutien aux structures touristiques du territoire**

Afin de renforcer l'offre d'activités touristiques, La Cali et l'office du tourisme ont renouvelé cette année un soutien aux associations suivantes :

- Vivons avec le moulin de Porchères, en particulier pour soutenir le lancement d'une nouvelle activité, le Waterbike, permettant de faire une balade en vélo sur l'Isle et découvrir ainsi le moulin et le paysage depuis la rivière.
- Les Amis du chemin de fer de la vallée de l'Isle, association qui gère le train touristique de Guîtres-Marcenais. Grâce au financement de La Cali, le projet de vélo-rail a pu aboutir. Un circuit de 9 kilomètres, partant de la gare de Guîtres vers Lapouyade est proposé aux touristes depuis l'été 2019.



## Territoire de développement - Les indicateurs

### Développement économique

#### Zones d'activités

ZAE des Dagueys :

1 projet d'implantation validé pour renforcer l'ancrage territorial de la principale entreprise du territoire (Ceva – 1000 salariés à Libourne)

ZAE de Frappe :

5 ha viabilisés

Investissement de 1 340 000 € HT

9 projets d'implantation validés représentant plus de 130 emplois

ZAE d'Eygreteau :

2 projets d'implantation concrétisés représentant plus de 10 emplois

2 ha acquis

360 000 € investis

ZAE d'Anglumeau :

1 projet d'implantation validé représentant plus de 40 emplois

3 ha acquis

560 000 € investis

Aides aux entreprises et à la création :

5 projets soutenus

350 000 € accordés pour soutenir des projets de développement

85 personnes accueillies par l'Adie dont 64 dossiers instruits pour 36 financements accordés

43 personnes accueillies par Initiative Gironde pour 7 financements accordés

### Pépinière et hôtel d'entreprise du Mascaret

8 structures présentes

21 projets étudiés en 2019

Taux d'occupation : 74 %

65 jours de location de salle (activités pépinière et emploi confondus)

Accueil du GRAPE (Grand Réseau Néo-Aquitain des Pépinières d'Entreprise) pour l'Assemblée Générale et 3 demi-journées de travail

Participation à la « Semaine de la Création » de la délégation de Libourne de la CCI.

Participation à l'Assemblée Générale de l'association Nouvel'R

### Antenne d'Izon du Service Emploi de La Cali

600 demandeurs d'emploi accueillis et accompagnés depuis l'ouverture du service en 2014, dont 71 en 2019

13 ateliers emploi proposés (notamment sur l'utilisation des outils numériques dans la recherche d'emploi)

1 journée « Portes Ouvertes »

5 journées de recrutements en nombre, pour la Société FRONERI en lien avec Pôle Emploi ; utilisation de la méthode de recrutement par simulation (postes pour les lignes de production)

2 permanences régulières toute l'année : le PLIE et la Mission locale

1 Espace Ressource « numérique » ouvert en continu, sans RDV, pour les demandeurs d'emploi du territoire

1 soutien au LINK, salon du numérique et de l'innovation consacré au Développement Durable : exposition « Climat 360° »

## **Développement touristique**

### **Office de tourisme intercommunal**

2 bureaux d'information touristique sur Coutras, Libourne

23 000 personnes accueillies

**Taxe de séjour** : 150 000 € récoltés

2 associations soutenues

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

 <p><b>1</b> PAS DE PAUVRETÉ</p>	 <p><b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	 <p><b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	 <p><b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	 <p><b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	 <p><b>15</b> VIE TERRESTRE</p>
---	---	---	--	--	--

## Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population

*Permettre l'épanouissement de tous par l'accès aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement, environnement sain...) sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, est le gage d'un développement harmonieux des collectivités. Pour autant, ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein des populations et des territoires. C'est pourquoi La Cali s'attache à proposer de nombreux services à la population : structures d'accueil pour la petite enfance, enfance, jeunesse, offre culturelle à l'attention de publics variés (et surtout des plus jeunes), soutien aux associations sportives qui évoluent à haut niveau...*

### La petite enfance, enfance, jeunesse

#### La petite enfance

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance qui vise à répondre aux différentes attentes des familles :

#### Les accueils collectifs

- Gestion de six établissements d'accueil petite enfance :
  - multi-accueils : Peidenis et Cours des Girondins à Libourne, Les canailles à Saint Germain du Puch et la gestion déléguée dans le cadre d'une DSP<sup>32</sup> renouvelée pour 3 ans (1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2021) pour le multi-accueil Farandole à Arveyres,
  - crèche familiale : avenue de la Roudet et halte-jeux (Fonneuve) à Libourne.
- Soutien financier et technique à 6 structures collectives à gestion associative (« Mini Pouss » à Camps sur l'Isle, « Éveil de l'enfant » à Coutras, « Age tendre » à Izon, « La Souris verte » à Saint Denis de Pile, « Trotline » à Saint Quentin de Baron) ou d'entreprise (« Petit pas » à Libourne).
- Après 12 mois de travaux, le multi-accueil de Coutras est rénové, et 3 places supplémentaires ont été créées.

#### Les accueils individuels

La Cali accompagne les assistant(e)s maternel(le)s qui proposent un mode d'accueil individuel : le Relais d'Assistants Maternels (dit R.A.M.), renseigne sur les informations légales, les temps de rencontre, d'animation et de formation. Ce réseau, réparti en 6 secteurs (Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron, Vayres) a aussi vocation à accompagner les parents dans leur mission d'employeur.

Des ateliers itinérants sont organisés sur 26 communes du territoire. Ils garantissent une proximité pour chaque assistant maternel, et ainsi une plus grande accessibilité : la distance, et surtout le temps de déplacement, sont des points cruciaux d'accès aux activités pour les enfants de moins de 4 ans.

La matinée de rassemblement des assistants maternels a été dédiée au thème de l'alimentation, le samedi 30 novembre dernier (les différentes facettes de l'alimentation du tout-petit, l'équilibre nutritionnel, le plaisir alimentaire). Cette matinée a réuni plus de 69 assistants maternels et de nombreux spécialistes et prestataires sont intervenus sur ces sujets, dont 3 puéricultrices de la PMI<sup>33</sup>.

#### Le soutien à la parentalité

Il existe 3 LAEP<sup>34</sup> à disposition des parents et de leurs enfants (deux sur Libourne, et un sur Coutras), offrant un lieu de socialisation, d'échanges et de rencontres, en accès libre et gratuit.

La Cali soutient l'organisation d'événements à destination des enfants et des parents, comme les soirées discussion animées par des professionnels de l'enfance organisées par des associations en lien avec la parentalité sur des thèmes variés : la gestion des colères, les relations avec les frères et sœurs...

<sup>32</sup> DSP : délégation de service publique

<sup>33</sup> PMI : protection maternelle et infantile

<sup>34</sup> LAEP : lieux d'accueil enfants parents

## L'engagement de ces structures dans le développement durable

La PMI<sup>35</sup> et l'ARS<sup>36</sup> ont lancé une campagne de sensibilisation sur l'environnement sain dans le domaine de la petite enfance. Cela a permis à certaines directrices de changer leur mode d'entretien des locaux (vapeur à la place de détergents), la composition des différents objets proposés aux enfants, de diminuer les achats de petits matériels en privilégiant l'utilisation d'objets de récupération, ou encore de ne plus utiliser de matériel en plastique (en remplaçant par de la vaisselle en verre).

Des réunions avec l'ensemble des directrices des établissements d'accueil (communautaires et associatifs) ont été animées par la coordinatrice de La Cali, a posteriori, afin de partager ces réflexions et nouvelles pratiques mises en place sur l'ensemble du territoire.

Cette année, le multi accueil « Mini Pouss » à Camps sur l'Isle a décroché le label Ecolo crèche®<sup>37</sup>, récompensant la mise en œuvre d'actions éco-responsables depuis 4 ans. Après la réalisation d'un diagnostic complet sur les pratiques, la crèche a engagé des actions afin de réduire l'impact écologique de la structure, conformément à la charte Ecolo crèche®. Cela concernait en particulier les jeux, l'alimentation, les produits d'entretien, les couches utilisées, l'usage de l'eau...

## Nouveau : la création d'un service info accueil petite enfance



Le choix d'un mode de garde n'est pas facile à faire pour un parent, entre la crèche (collective, familiale, parentale) ou le recours à une assistante maternelle. C'est pour faciliter leur démarche et leur permettre d'obtenir un maximum de renseignements sur les différentes solutions possibles, que La Cali a mis en place un **guichet unique**.

Son rôle est d'orienter et accompagner les parents jusqu'à l'inscription définitive. Un rendez-vous leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec une professionnelle de la petite enfance pour les aider à choisir le mode d'accueil adapté à leurs attentes et besoins.



<sup>35</sup> PMI : Protection maternelle et infantile

<sup>36</sup> ARS : Agence régionale de santé

<sup>37</sup> Ecolo crèche® : association accompagnant les crèches dans une démarche d'engagement vers le développement durable, pour que ces lieux deviennent des modèles. Le label Ecolo crèche® repose sur un référentiel adapté au secteur très spécifique de la petite enfance, qui nécessite un encadrement particulier, avec une démarche dédiée.

## L'Accueil de loisir sans hébergement

La Cali gère, avec le soutien des communes, **21 ALSH**<sup>38</sup> répartis sur 18 des 45 communes de l'agglomération<sup>39</sup>, offrant ainsi un service réparti sur tout le territoire de La Cali. Cette organisation permet d'accroître l'accompagnement des structures, la mise en cohérence de certains dispositifs (gestion, ressources pédagogiques, etc.) et surtout facilite le travail en commun. En termes d'animation, de **nombreux projets, en lien avec le développement durable** ont, comme chaque année, été menés au sein des structures. Citons quelques exemples de démarches exemplaires...

Cette année, les élus ont souhaité mettre l'accent sur les **relations humaines intergénérationnelles**<sup>40</sup>, donnant ainsi lieu à de belles rencontres :

- En partenariat avec la résidence autonomie, l'EHPAD<sup>41</sup> et l'AOLPA<sup>42</sup>, l'ALSH de Coutras a organisé divers événements : le carnaval « Mille et une nuit », des ateliers de cuisine, des sorties communes...
- Participation au Téléthon 2019 avec le projet Solidarity, porté par les ALSH de Libourne et Coutras, en partenariat avec le GEM<sup>43</sup> de Libourne, le réseau téléthon local, la résidence autonomie de Coutras et l'AOLPA de Coutras,
- Les enfants de l'ALSH élémentaire de Libourne et les personnes âgées de la résidence Autonomie et l'EPHAD de Garderose de la commune se sont réunis régulièrement autour de l'écriture d'un roman-photo, dont la thématique était *La préservation de la planète*. Ce travail a été présenté, en septembre, au cœur de la ville de Libourne, lors d'une exposition « grandeur nature », sous forme de livre ouvert.



**Des actions de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité ont également été portées au sein des structures :**

- Les ALSH du secteur de Guîtres ont signé un avenant leur permettant de poursuivre, jusqu'en 2020, leur engagement dans le réseau national **CED**<sup>44</sup>. Porté en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, un comité de pilotage s'est tenu le 3 octobre, en présence notamment des directeurs et animateurs des structures, qui ont pu valoriser les actions mises en œuvre dans le cadre de cette démarche. Les acteurs présents ont aussi pu évoquer les perspectives 2020. Dans ce cadre, l'ALSH maternel de Saint-Denis-de-Pile a porté de nombreux projets. Il a été cette année labélisé « **Mon établissement est une zone de refuge LPO**<sup>45</sup> ». Lors de la journée portes ouvertes du 29 août, la démarche a été saluée par la déléguée territoriale Aquitaine de l'association LPO. De nombreux stands étaient organisés : création de nids, sensibilisation sur le tri des déchets, Land'art et Memory. Animé par l'association ARGIOPE, un potager biologique, floral et aromatique a également été créé par et pour les enfants. Cet espace sert de support pédagogique à de nombreuses activités : jardinage, cuisine BIO, observation des insectes...
- Les enfants de l'ALSH de Vayres ont pu réaliser de multiples projets : réalisation d'un court métrage sur l'environnement, nettoyage des rues de Vayres, grands jeux et quizz pour une meilleure sensibilisation, fabrication de poubelles de tri et activités manuelles avec des matériaux recyclés.

Les projets ne s'arrêtent pas là et 2020 promet d'être riche de nouvelles démarches !

<sup>38</sup> ALSH : accueils de loisirs sans hébergement

<sup>39</sup> Abzac, Arveyres, Coutras, Génissac, Izon, Les Eglisottes et Chalaures, Lagorce, Les Billaux, Libourne, Moulon, Nérigeon, Pomerol, Saint Denis de Pile, Saint Germain du Puch, Saint Médard de Guizières, Saint Quentin de Baron, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres

<sup>40</sup> Organisation de temps de rencontre et de partage entre des personnes âgées et des enfants de l'ALSH

<sup>41</sup> EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

<sup>42</sup> AOLPA : association organisant des loisirs pour les personnes âgées

<sup>43</sup> GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle

<sup>44</sup> CED : Citoyenneté Environnement Développement durable

<sup>45</sup> LPO : Ligue de protection des oiseaux

## L'accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans

Le service Jeunesse de La Cali propose des accueils, aux jeunes du territoire, dans 8 Espaces jeunes pour qu'ils puissent se rencontrer et se divertir à Abzac, Arveyres, Coutras, Guîtres, Izon, Libourne, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Denis de Pile. Ce dernier, dont le local avait plus de 20 ans d'existence, a été rénové en 2019.

Tout au long de l'année, et particulièrement au moment des vacances scolaires, les **Espaces jeunes** se mobilisent pour proposer aux jeunes des programmes d'activités variées.



Ainsi, chaque été, le programme culturel, sportif et de découverte à destination des jeunes du territoire est établi par le service jeunesse de La Cali, et diffusé à près de 8 000 exemplaires dans les collèges, lycées, Maisons familiales et rurales du territoire. Les animateurs sont ainsi mobilisés pour proposer des activités sur site ou en extérieur. Des actions regroupant plusieurs structures ont pu aussi être proposées (ateliers, soirées, sorties à la journée), ou encore des séjours. A

titre d'exemple, durant le séjour organisé par l'Espace jeunes à Guîtres, au centre sportif départemental de Boyardville à l'île d'Oléron, les jeunes ont été initiés notamment au « Land art » (bois flotté, mousse végétale...).

Le **BIJ**<sup>46</sup> de Libourne, intégré au service jeunesse de La Cali, complète cette offre en proposant aux jeunes de nombreux services en lien avec leur orientation professionnelle ou leurs loisirs.

Zoom sur quelques actions menées avec le BIJ :

- L'opération nationale **Jobs d'été** a été relayée, comme chaque année maintenant, sur les Espaces jeunes de Coutras et Libourne,
- En lien avec l'Espace jeunes à Izon, **l'accès des jeunes à la formation BAFA**<sup>47</sup> a été favorisé : La Cali a permis à 41 jeunes, de 17 à 25 ans, d'obtenir une participation financière pour accéder à cette formation. Les jeunes l'ayant validé pourront ainsi bénéficier d'une première expérience professionnelle, notamment au sein des ALSH de la collectivité.

## Des exemples d'actions liés aux Espaces jeunes

De nombreuses animations contribuant à l'épanouissement personnel des jeunes et répondant, en ce sens, à plusieurs **objectifs du développement durable**, ont été portées comme par exemple :

- Un **atelier RAP** avec un travail d'écriture, de mise en voix, composition musicale, et réalisation d'un clip vidéo de la chanson, dirigé par un artiste ayant une approche pédagogique adaptée aux adolescents. Ce travail, réalisé au sein de l'Espace jeunes à Saint Denis de Pile, en partenariat avec l'association « Mets le prise », a pu être valorisé à l'occasion d'événements locaux (festivals MKP, Jeunes en scènes, festival des 6 trouilles...) et auprès des familles,
- Un groupe d'une vingtaine de jeunes des collèges de Saint Loubès et d'Arveyres, inscrits **au dispositif d'accompagnement à la scolarité** s'est constitué, dans l'objectif d'organiser un **événement culturel**. Les jeunes se sont ainsi rencontrés durant 6 mois, et ont été accompagnés par des professionnels (intervenant événementiel, directeur de communication, régisseur son et lumières, manager, artistes). Coordinné par les Espaces jeunes à Izon et Arveyres, ce projet a abouti à l'organisation d'un événement qui s'est déroulé sur la commune d'Izon et qui a regroupé environ 150 jeunes. Au programme : démonstration Hip-Hop, atelier beatmaking<sup>48</sup>, comédie théâtrale numérique, chorale, projection d'un clip sur les incivilités dans les transports (mené avec le collège d'Arveyres), exposition en anglais sur le harcèlement... Durant cette soirée, les familles, les professeurs des collèges de secteur... sont venus profiter du spectacle.

<sup>46</sup> BIJ : Bureau information jeunesse

<sup>47</sup> BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

<sup>48</sup> beatmaking : composition de morceaux instrumentaux pour le hip-hop ou le RnB contemporain

- Des projets ont bénéficié de financements dans le cadre du Schéma départemental jeunesse<sup>49</sup>  
L'Espace jeunes de Coutras, en partenariat avec les professeurs du collège Henri de Navarre de la commune, qui souhaitent organiser une animation particulière à l'occasion des 50 ans de l'établissement, a coordonné un projet de **construction d'un robot**, en collaboration avec les professeurs référents, sur les questions de robotique et numérique. Les collégiens volontaires ont ainsi bénéficié de séances thématiques sur la robotique, la programmation informatique. L'égalité filles / garçons étant un des axes du projet éducatif des Espaces jeunes, une vigilance particulière a été portée à cette question, en veillant par exemple à créer des équipes mixtes pour la réalisation des différentes étapes du projet. Le petit robot Henri, fabriqué par les collégiens, a donné envie à ces jeunes de poursuivre ces ateliers, et ainsi pouvoir se présenter à la World CUP de robot qui se déroulera en 2020,
- Afin de sensibiliser les jeunes à la question de l'image qu'ils renvoient aux autres (photos sur les réseaux sociaux, maquillage pour les filles...), l'Espace jeunes à Saint Seurin sur l'Isle a porté le projet « **Self me** » en organisant, pendant les vacances scolaires, des rencontres et ateliers entre des professionnels (esthéticienne, jeunes femmes ayant fréquenté l'Espace jeunes et aujourd'hui en étude d'esthétique, photographe, professionnels de la santé) et les jeunes fréquentant la structure.  
Le réseau santé social jeunes de Libourne (voir également p. 39) et la Maison des adolescents de Bordeaux sont également intervenus, afin de mettre en place des ateliers de discussion, d'échange, de débat sur l'attitude des jeunes au quotidien, et permettre aux participants, à travers ces échanges, de confronter leurs points de vue (notamment entre les filles et les garçons).

### Des partenariats avec de nombreux acteurs

- Le service jeunesse de La Cali développe aussi des partenariats avec des groupes de jeunes, des associations du territoire, dans le cadre du programme spécifique aux 15/25 ans développé sur l'Espace jeunes à Libourne. Au-delà des accueils et animations proposées, ce lieu est aussi utilisé de manière autonome par des associations ou groupes de jeunes qui souhaitent y organiser des rencontres, concerts, soirées, le principe étant aussi de favoriser des synergies entre les différents acteurs concernés.
- L'association « Jeun's attitude » qui propose des activités aux jeunes de St Quentin de Baron a été subventionnée à hauteur de 1 200€,
- Le service jeunesse de La Cali et l'association « Osons ici et maintenant » ont développé un partenariat pour **accueillir 7 jeunes en service civique** dans 4 Espaces jeunes, le BIJ et auprès des associations « Lucarne Musiques » et « Courts aux troussees ». Ce nouveau projet a permis aux jeunes retenus de bénéficier d'une première expérience dans le milieu professionnel et de contribuer au développement des actions en direction des jeunes (animation, développement de projets de médiation culturelle...),
- La Cali a tissé un **partenariat accru avec les collèges et lycées**, en organisant des rencontres avec les principaux et proviseurs des collèges et lycées, pour échanger sur les questions de prévention relatives aux conduites à risques chez les jeunes, de citoyenneté. La mise en place de rencontres regroupant les associations de lycées, des jeunes des MFR<sup>50</sup> favorise le développement de projets communs et une implication de ces jeunes sur des sujets qui les intéressent,
- Et comme chaque année, un travail partenarial régulier est mené avec l'association LEPI (prévention spécialisée à Libourne et sur le secteur nord), la Mission Locale, le Réseau Santé Social Jeunes (voir également p. 39). Le service intervient aussi dans le cadre de la **politique de la ville**, en participant à différentes cellules de veille du **CISPD**, au travail mené pour le quartier prioritaire à Coutras (voir également p. 37), au comité technique du quartier Est à Libourne, à des réunions sur le thème de la parentalité.

<sup>49</sup> Dispositif porté par le conseil départemental de la Gironde afin de permettre aux jeunes girondins d'acquérir autonomie et responsabilité, en abordant des thématiques communes, telles la citoyenneté, les valeurs de la solidarité et d'échanges, le lien intergénérationnel...

<sup>50</sup> MFR : maison familiale et rurale

## La participation des jeunes, un axe fort soutenu par les Espaces jeunes

Un axe privilégié de la politique jeunesse est la dimension « participative » des jeunes qui sont invités à s'impliquer dans la vie des structures, l'élaboration des programmes... Citons à titre d'exemple :

- **Le dispositif « Initiatives Jeunes »** a permis une aide financière de La Cali pour l'organisation de 7 projets déposés (20 jeunes) par des jeunes ayant entre 13 et 25 ans : 2 départs pour « 4L trophy », participation à l'Europ' Raid (rallye sportif et solidaire), une exposition en peinture d'un jeune à l'Espace jeunes à Libourne, accompagnement à la création de l'association « JIICE RECORD », Départ pour une aide humanitaire à Madagascar, enregistrement studio du groupe « Los musicarios del sol »,
- **Le dispositif régional « Destinaction »** : 32 jeunes (7 groupes) ont pu partir en vacances en autonomie, dont 18 sont partis à l'étranger.

## L'organisation d'événements ponctuels

- Une contribution du service à la semaine de la jeunesse à Coutras,
- Jeunes en scène, la quatrième édition du festival a eu lieu le 15 décembre : tremplin musical, image, films, photos, création numériques, spectacle vivant, chant, danse, théâtre, hip-hop.... à l'Espace jeunes à Libourne,
- La 3ème édition du « vidéo Games Week » a eu lieu à Coutras en Octobre. Ce projet co-organisé par le service jeunesse de La Cali et la mairie de Coutras, a permis à 2 186 jeunes d'avoir accès à des ateliers d'animation autour du numérique, des débats animés jeunes/parents et une clôture du projet par une soirée et une journée dédiée au retro-gaming et e-sport,
- Les deuxièmes « Rencontres des acteurs de l'éducation à l'image » ont eu lieu les 30 et 31 octobre, réunissant une centaine de personnes. En parallèle, plus de 100 jeunes ont joué les acteurs-monteurs-réalisateurs avec le dispositif « 60 minutes chrono » animé par l'association « court aux troussees »,
- Deuxième édition communautaire du « **Festival des 6 Trouilles** » (100 jeunes représentant des films, 400 spectateurs)<sup>51</sup>.

## L'éducation artistique et culturelle pour les plus jeunes

### L'Art de grandir : une éducation à l'art et une éducation par l'art pour l'accès à une culture vivante

Le dispositif **L'Art de grandir** pour les classes de CM1, CM2, IME<sup>52</sup>, ULIS<sup>53</sup>, 6<sup>e</sup>, qui s'inscrit dans le cadre du COTEAC <sup>54</sup>, a été reconduit à destination du **public scolaire**, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Co-construit avec la DRAC<sup>55</sup> Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Gironde, l'IDDAC<sup>56</sup> et la DSDEN<sup>57</sup> de la Gironde, il s'appuie sur les objectifs essentiels de l'éducation artistique et culturelle :

- l'accès aux œuvres, aux connaissances, aux savoirs,
- la rencontre avec des artistes et des professionnels du spectacle vivant,
- la fréquentation de lieux culturels et patrimoniaux,
- l'initiation des élèves à des pratiques artistiques,
- la formation des enseignants et animateurs petite enfance, enfance, jeunesse en matière d'éducation artistique et culturelle,
- la mobilisation des acteurs culturels locaux (publics et associatifs).

---

<sup>51</sup> A noter un partenariat du service jeunesse de La Cali avec ALCA Aquitaine / Passeurs d'images, sur l'éducation aux images pour l'ensemble des projets dans ce domaine

<sup>52</sup> IME : instituts médico-éducatifs

<sup>53</sup> ULIS : unités spécialisées pour l'inclusion scolaire

<sup>54</sup> COTEAC : Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle

<sup>55</sup> DRAC : direction régionale des affaires culturelles

<sup>56</sup> IDDAC : Institut départemental de développement artistique et culturel.

<sup>57</sup> DSDEN : Direction des services départementaux de l'éducation nationale

Sur un territoire où certains habitants peuvent se sentir fragilisés, La Cali a ajouté cette année deux enjeux fondamentaux pour l'accès à la culture :

- la gratuité (premier frein à la pratique culturelle),
- la proximité (en déployant les actions sur tout le territoire, aussi bien dans les villes que dans les communes rurales).

Les parcours, en temps scolaire ou hors temps scolaire, peuvent prendre plusieurs formes :

- des « côtés coulisses » pour acquérir un regard ouvert et sensible sur la création contemporaine,
- des ateliers de pratiques artistiques pour donner naissance à des formes de création qui fassent œuvre(s),
- des rencontres avec des artistes pour comprendre des démarches artistiques, éveiller les émotions et l'imaginaire, questionner le monde,
- des formations professionnelles à destination des enseignants ou des animateurs de centres de loisirs pour développer de nouvelles connaissances et pratiques en éducation artistique et culturelle,
- des restitutions collectives publiques, la création de traces des projets réalisés ou encore des rendez-vous à vivre en famille pour créer du lien et favoriser l'échange.

Pour l'année scolaire 2019-2020, les **parcours culturels** suivants ont pu être proposés :

- 4 parcours à destination de 51 classes en élémentaire et 3 classes de 6<sup>es</sup><sup>58</sup>, conçus par les associations partenaires : Entre-Deux-Arts, MKP-MusiK à Pile, Théâtre le Liburnia, Permanences de la littérature,
- 1 parcours d'éducation à l'image à destination des jeunes de l'Espace jeunes de Libourne, en partenariat avec une classe de terminale option « cinéma » du lycée Max Linder,
- 5 parcours culturels hors temps scolaire à destination des ALSH<sup>59</sup> situées à Libourne, Saint-Denis-de-Pile, Coutras, Nérigean et Izon, proposées par les associations partenaires : SEM 209, L'Accordeur-Mets la prise, Court aux trousse, l'atelier Plastick'Art.



*Restitution commune des parcours ALSH  
Espace culturel Maurice Druon / Coutras (mai 2019)*

En outre, dans le cadre de sa politique culturelle, et pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, La Cali développe également, toujours dans le cadre du dispositif L'art de grandir, **une programmation artistique gratuite** en direction des publics scolaires du territoire. Cette initiative permet de construire une offre culturelle décentralisée sur le territoire communautaire autour de l'accompagnement des jeunes aux arts. Cette programmation, confiée à l'association MKP-MusiK à Pile, constitue une **première étape de sensibilisation au spectacle vivant pour les élèves les plus jeunes**. Pour l'année scolaire 2019-2020, les spectacles : *Petits Pas Voyageurs* (Ceiba & Laura Caronni) et *Jazz for Kids* (trio Manuel Hermia) sont programmés respectivement à Coutras et Génissac.

<sup>58</sup> Dans le cadre de la liaison interdegré école-collège

<sup>59</sup> ALSH : accueil de loisirs sans hébergement.

## L'adoption du projet d'établissement de l'école de musique intercommunale

La Cali gère l'école de musique intercommunale, dont les locaux sont situés à Izon et Vayres, qui a dû mettre en place un projet d'établissement, présentant les choix pédagogiques, artistiques et culturels de la structure. Il sera mis en œuvre sur la période 2019-2022.



## Développer l'accès à la culture pour tous : le soutien aux associations et manifestations locales



A travers la signature d'une convention tri annuelle d'objectifs et de financements<sup>60</sup>, La Cali a souhaité **sécuriser la dynamique territoriale portée par L'Accordeur**, lieu ressources important pour la diffusion et la création artistiques. En effet, géré par l'association « Mets la prise », L'Accordeur dispose d'une salle pluridisciplinaire de 600 m<sup>2</sup> à Saint Denis de Pile, propose également un pôle d'accompagnement pour les artistes amateurs et en professionnalisation, un pôle d'enseignement artistique, et porte de nombreux projets d'action culturelle.

En outre, il joue un rôle structurant avéré sur l'agglomération, en tant qu'acteur ancré sur le territoire et ayant la volonté de développer des liens entre les artistes, le public, le tissu culturel local et les lieux de production et de diffusion musicale et culturelle de la Nouvelle-Aquitaine. L'Accordeur est donc un acteur sur lequel l'agglomération, les communes et les établissements scolaires ou médico-sociaux peuvent s'appuyer pour développer des projets de territoire.

Par ailleurs, comme chaque année, La Cali a reconduit son **soutien aux associations portant des initiatives et manifestations culturelles d'intérêt communautaire** :

- la saison musicale annuelle de la salle de musiques actuelles **L'Accordeur** (association Mets la prise) située à Saint-Denis-de-Pile,
- le festival de musique **MusiK à Pile** à Saint-Denis-de-Pile (association MKP-MusiK à Pile),
- la Saison musicale de **l'abbatiale de Guîtres** (association Les Amis de l'abbatiale de Guîtres),
- le festival de littérature et d'art contemporain **Ritournelles** à Libourne (association Permanences de la littérature),
- le festival chorégraphique **D'ici danse !** à Saint-Germain-du-Puch (association Entre-deux-arts),
- le festival **Printemps photographique de Pomerol** (association Images et lumière),
- la **Fête de la musique** à Saint-Quentin-de-Baron, considérée comme l'une des plus populaires et anciennes de Gironde (association Art et expression),
- le festival rock et pluridisciplinaire **Invasions de Lucanes** à Libourne (association Lucane musiques),
- le festival musical **Ouvre la voix** proposant une programmation itinérante à vélo, le long de la piste cyclable reliant Bordeaux à l'Entre-Deux-Mers, en passant par le Libournais, en particulier à Espiet (association Parallèles attitudes diffusion),
- le festival musical **Mascarock** à Vayres (association Mascarock).

## Le soutien aux associations sportives de haut niveau

La Cali soutient les associations et clubs sportifs évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale se déroulant sur le territoire. Ils représentent en effet un vecteur d'image participant à la promotion et au rayonnement du territoire libournais.

Cette année, La Cali a renouvelé son soutien aux associations et clubs sportifs suivant : U.S Coutras Rink Hockey, Club nautique de Libourne (section aviron), Tennis club de Saint Germain du Puch, Mv jet compétition, Challengers Taekwondo club.

<sup>60</sup> Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021

### Petite enfance / Enfance / Jeunesse

#### **Petite enfance**

12 structures de la petite enfance gérées ou subventionnées par La Cali (297 places d'accueil)

2 micro- crèches privées (20 places d'accueil)

1 crèche d'entreprise CEVA (21 places)

1 crèche hospitalière (60 places)

Plus de 700 enfants accueillis dans l'ensemble des établissements d'accueil petite enfance gérés et/ou soutenus par La Cali

R.A.M.

605 assistant(e)s maternel(le)s en 2019 pour 1 757 places d'accueil individuel : plus de 56 % fréquentent les ateliers d'animation proposés

26 communes bénéficiant de 1 039 ateliers

100 séances ont été animées au LAEP permettant d'accueillir en moyenne 9 parents accompagnés de leur enfant de moins de 4 ans, soit 126 enfants différents qui ont fréquenté les 3 lieux d'accueil

1 événement phare, les journées de la petite enfance (13 au 16 novembre) :

336 enfants et 419 adultes, soit 755 personnes accueillies

Diverses animations proposées en direction des parents et des enfants de moins de 4 ans : ateliers d'éveil, conférence sur des questions de parentalité, spectacle musical...

#### **ALSH**

21 ALSH répartis sur le territoire

1 288 places proposées le mercredi

1 560 places proposées pendant les vacances scolaires

22 enfants porteurs de handicaps accueillis au sein des ALSH

Des animations auprès des enfants sur les thématiques de l'intergénérationnel, de l'environnement et du Développement Durable

1 démarche « Citoyenneté Environnement Développement durable » (ALSH du secteur de Guîtres)

#### **Jeunesse**

8 Espaces jeunes gérés par La Cali, fréquentés par environ 2 634 jeunes âgés de 12 à 25 ans

17 800 passages environ sur l'ensemble de ces structures

41 jeunes accompagnés pour l'accès à la formation BAFA (40 en 2018)

#### **1 Bureau d'information jeunesse (BIJ) à Libourne**

Plus de 6 000 passages de jeunes venus pour se renseigner, faire un CV, rencontrer un professionnel ou participer à une simulation d'entretien d'embauche...

Des permanences mensuelles à destination des jeunes, au CDI du lycée Max Linder, au lycée Jean Monnet et Henri Brulle, à la MFR du Libournais (Les Eglisottes), MFR de Vayres, au lycée Jeanne d'Arc (Saint Médard de Guizières) et à Génissac

## **Culture**

1 dispositif d'éducation artistique et culturelle vers les scolaires

10 associations portant des initiatives et manifestations culturelles

## **Sport**

5 clubs ou associations, évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	 <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>
--	---	--	--	--

## Un territoire de solidarité

La solidarité envers les populations les plus fragiles est l'une des valeurs fondatrice de La Cali. Que ce soit à l'égard des personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires d'aides familiales à travers des structures sociales, confrontées à des situations de violence ou nécessitant un accompagnement dans le domaine du logement, La Cali déploie des politiques publiques d'accompagnement des personnes, dans leurs parcours professionnels comme personnels.

### La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi

#### Le soutien à l'association PLIE du Libournais



Chaque année La Cali adhère à l'association intercommunale « Plan Libournais d'insertion par l'Economique », structure d'animation et de gestion du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du Libournais créée depuis 1996. Le **PLIE** a pour ambition de **favoriser le retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail**. Pour cela, une équipe de 10 intervenants à l'échelle du Grand Libournais accompagne les personnes prises en charge par le dispositif. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, La Cali assure le portage de 7 de ces postes (5 référents parcours et 2 chargés de relations entreprises) qui interviennent uniquement à l'échelle de l'agglomération.

#### L'ouverture de la Boîte aux Métiers

Alors que le territoire du Libournais compte plusieurs grands chantiers programmés<sup>61</sup>, les métiers du BTP<sup>62</sup> et du gros œuvre sont en grande tension sur le territoire. En effet, en 2018, 52% des offres d'emploi ont rencontrées des difficultés à être pourvues. Les explications possibles peuvent être l'image dégradée de ces métiers et la méconnaissance de leurs conditions d'exercice. Or ces métiers ont profondément évolué ces dernières années (moins pénibilité, augmentation des salaires...).



Le PLIE du Libournais a proposé la création de la Boîte aux Métiers du BTP, un **espace dédié à l'information sur les métiers et les formations** pour y accéder, adossé à un chantier du territoire au sein duquel sont organisées de visites de chantier à destination de demandeurs d'emploi. Ouvert en avril 2019 aux abords du chantier du centre aquatique (voir également p. 48), 133 personnes ont d'ores et déjà bénéficié de ces visites.

#### Le soutien à la Mission locale

Afin d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle, La Cali adhère à La Mission locale du Libournais. Sur le territoire communautaire, 7 antennes présentes sur les communes de Libourne, Coutras, Guîtres, Izon, Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Médard de Guzières, accueillent les jeunes pour les renseigner sur toutes les questions en lien avec leur orientation, la recherche d'emploi, la formation, la santé, le logement, le transport...

#### Lever les freins à l'insertion sociale, professionnelle, culturelle



La Cali a reconduit son soutien à la **Plateforme Mobilité du Libournais**, mise en place par l'organisme de formation Alter Ego Conseil. Cet outil permet aux publics en insertion sociale ou professionnelle, sur prescription d'un référent Emploi ou Social, d'être accompagnés, pour devenir plus autonomes dans leurs déplacements.

Sous l'impulsion de trois structures<sup>63</sup>, dont la Régie de territoire Lib'RT, qui en assure le portage, **la Maison de la mobilité solidaire** a été créée, avec pour objectif de répondre au mieux aux problèmes de mobilité qui se posent sur le territoire rural du Libournais. Ouverte en avril 2019 à Fronsac, la « Maison de la Mobilité Solidaire » constitue un guichet unique où trouver réponse à tous les problèmes de mobilité. Considérant que les services proposés<sup>64</sup>, parfois avec l'appui d'associations partenaires, permettent de lever les freins à l'insertion des personnes fragiles, La Cali contribue à ce projet.

<sup>61</sup> Quais de Libourne, tribunal de Libourne, centre aquatique de La Cali à Libourne, gendarmeries de Libourne et Castillon, Boma de Saint Denis de Pile, Maison de l'entreprise et de l'emploi de Coutras...

<sup>62</sup> BTP : bâtiment et travaux publics

<sup>63</sup> Alter Ego, l'association Apreva et la régie de territoire Lib'RT

<sup>64</sup> Location de scooters, de voitures, diagnostic et accompagnement à la mobilité, et en projet, une auto-école solidaire

### **Le forum emploi formation du Libournais**

Organisé par La Cali, en étroite collaboration avec le PLIE du Libournais, et la contribution de tous les partenaires du service public de l'emploi local et de 3 CDC<sup>65</sup> partenaires (Grand Saint Emilionnais, Pays Foyen, Fronsadais), le forum emploi formation du Libournais constitue un temps fort majeur pour le territoire. Cette année encore il a accueilli près de 700 visiteurs venus rencontrés des organismes de formation, des entreprises qui recrutent, des structures d'accompagnement vers l'emploi.

### **Un engagement fort en faveur des clauses d'insertion dans les marchés publics**

La convention de coopération entre le PLIE du Libournais et La Cali, le CIAS, la ville et le CCAS de Libourne, est arrivée à son terme le 31 décembre 2018. Fort d'un bilan positif<sup>66</sup>, cette convention a fait l'objet d'un renouvellement en 2019, jusqu'au 31 décembre 2020. Par ce biais, le PLIE du Libournais appuie les collectivités locales dans la mise en œuvre des clauses d'insertion dans leurs marchés publics (voir également p. 58) et assure le suivi de ces clauses.

### **L'ouverture d'une antenne de l'école de la deuxième chance sur la commune de Coutras**

En partenariat avec la commune de Coutras qui s'est chargée de la mise à disposition d'un local municipal, La Cali a soutenu financièrement l'ouverture, courant décembre, d'une antenne de l'école de la deuxième chance de Bordeaux sur la commune de Coutras. Ce projet, qui s'inscrit dans la politique de la ville, doit permettre à des jeunes en situation de décrochage scolaire depuis plus d'un an, d'intégrer un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

### **Le soutien aux projets de cohésion sociale**

#### **La Convention territoriale globale**

##### **Un engagement de nombreux acteurs**

Dans le cadre d'une Convention territoriale globale de services aux familles, pour la période 2017-2020, un cadre de coopération avec la CAF<sup>67</sup>, la MSA<sup>68</sup> et le département de la Gironde permet de bénéficier d'une vision transversale et partagée des enjeux en matière éducative et familiale, afin d'aborder les besoins dans leur globalité. Cet outil, au service de la politique de cohésion sociale de La Cali, permet d'engager des réflexions interinstitutionnelles en vue de développer de nouvelles actions sur le territoire ou de repenser et adapter celles existantes pour mieux correspondre aux besoins des habitants.

Ainsi, La Cali s'est associée notamment au Conseil départemental de la Gironde pour soutenir des actions d'insertion sur le territoire :

- des actions de sensibilisation aux métiers administratifs, par le PLIE du Libournais
- des actions de sensibilisation aux métiers d'agents de restauration, par le PLIE du Libournais
- des ateliers de sensibilisation des jeunes à l'importance du bien-être dans leur parcours d'insertion et de prévention à la santé, par la mission locale du Libournais
- l'accompagnement à l'expérience de l'entrepreneuriat grandeur nature auprès d'un groupe de jeunes
- des parcours d'ateliers auprès des femmes en difficulté d'insertion, par le CIDFF<sup>69</sup>.

De plus, La Cali a initié deux travaux majeurs autour desquels elle a réuni les parties prenantes, afin d'établir un diagnostic précis et les besoins des acteurs et des publics en la matière, en vue d'apporter une réponse adéquate :

- **l'inclusion linguistique** : depuis 1 an création d'un comité technique pour développer une Plateforme d'Evaluation des capacités linguistiques d'Orientation et de Suivi sur le territoire, avec le CLAP<sup>70</sup> sud-Ouest, opérateur régional sur l'inclusion linguistique.

---

<sup>65</sup> CDC : Communauté de communes

<sup>66</sup> Sur la période 2017-2018, 21 713 heures ont été travaillées par 166 personnes en insertion

<sup>67</sup> CAF ; caisse des allocations familiales

<sup>68</sup> MSA : Mutualité sociale agricole

<sup>69</sup> CIDFF : centre d'information des droits des femmes et des familles

<sup>70</sup> CLAP : Comité de liaison des acteurs de la promotion. Cette association permet d'accompagner les projets des acteurs qui agissent contre l'illettrisme et l'analphabétisme. Elle accueille, selon sa demande, toute personne qui s'engage dans un parcours d'acquisition des savoirs de base et le construit avec elle.



- **l'inclusion numérique** : le numérique est aujourd'hui de plus en plus présent dans nos vies et ne cesse de se diffuser. L'accès au numérique et l'accompagnement à l'appropriation de l'outil numérique est un besoin essentiel auquel de nombreuses structures ont souhaité répondre en développant un service (ordinateur en accès libre, atelier d'initiation à l'informatique...). La Cali a réalisé le recensement de ces lieux : 49 au total répertoriés dans le guide des espaces numériques paru en décembre. La Cali a également lancé, à l'échelle de l'agglomération, son réseau pour l'inclusion numérique, afin de réunir l'ensemble des acteurs concernés (sociaux et de la médiation numérique).

### **Le soutien aux structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF**

Au titre de sa compétence politique de la ville, La Cali s'appuie depuis 2012 sur les structures d'animation de la vie sociale - centre socioculturel et espace de vie sociale - qui constituent des acteurs de proximité à part entière de la politique sociale, éducative et familiale d'un territoire.

Dans le cadre de la Convention territoriale globale de services aux familles de La Cali, signée en juin 2017<sup>71</sup>, l'un des objectifs partagés est d'accompagner le déploiement et l'ancrage territorial des structures d'animation de la vie sociale sur l'agglomération, en s'appuyant sur les habitants, acteurs associatifs et institutionnels inscrits dans cette dynamique.

La Cali est ainsi partenaire de cinq structures agréées d'animation de la vie sociale, auprès desquelles s'associent également la CAF<sup>72</sup>, la MSA<sup>73</sup>, le Département de la Gironde et les communes concernées : le centre socio culturel « Portraits de familles » (dont le nouveau projet 2019-2022 a été agréé par la CAF), les Espaces de vie sociale «PoCli<sup>74</sup>» à Espiet, « Esprit de solidarité » à Coutras (voir également p. 15), « Dynamots » à Libourne, « La Consigne » à Libourne.

### **Le contrat de ville du Quartier du centre de Coutras**

Au titre de la politique de la ville, La Cali a signé, pour la période 2015-2020, le Contrat de ville de Coutras. Depuis 2018, la mission ville de la préfecture de la Gironde, la ville de Coutras et La Cali financent des actions s'inscrivant dans les objectifs opérationnels du contrat de ville. Cette année, la mobilisation des associations a été encore importante et démontrant, en mettant à profit leur savoir-faire, leur volonté de participer activement à l'amélioration de la situation des habitants du quartier. Après instruction conjointe, 26 projets ont été retenus, dont 4 nouveaux.

La Cali a fléchi son soutien sur **7 actions** (dont 2 nouvelles) :

- l'organisation d'ateliers pour aider les participants à reprendre confiance en eux à valoriser leur image, par Imagin'actions,
- l'animation d'ateliers numériques, par Imagin'actions,
- la participation de jeunes à la réalisation d'un film, avec Court aux troussees,
- la rencontre avec des professionnels pour découvrir des métiers ou des visites d'entreprises, avec Adora,
- la mise en place d'une autoécole sociale, avec Alter Ego Conseil,
- la découverte d'entreprises du territoire, de leurs métiers avec Adora,
- le maintien et le développement du commerce de proximité avec la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux.

Afin de favoriser l'initiative citoyenne et associer les habitants à la construction du projet de quartier Politique de la ville, La Cali soutient **l'association Conseil Citoyen de Coutras**.

L'année a également été marquée par l'annonce, au niveau national, de la prolongation des contrats de ville de 2020 à 2022. La Cali a donc engagé une démarche d'évaluation à mi-parcours du contrat de ville 2015-2020 et l'élaboration de son avenant jusqu'en 2022. Sa signature est prévue sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

<sup>71</sup> Convention signée avec la CAF de la Gironde, la MSA de la Gironde et dont est partenaire non signataire le Département de la Gironde. Voir aussi ci-dessus

<sup>72</sup> CAF ; caisse des allocations familiales

<sup>73</sup> MSA : mutualité sociale agricole

<sup>74</sup> PoCli : pour créer des liens

## Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, La Cali a la responsabilité du CISPD<sup>75</sup>, qui se concentre sur 4 axes :

- Le développement de l'accès aux droits,
- La lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes,
- L'amélioration de la tranquillité publique,
- L'accompagnement des jeunes en difficultés et/ou exposés à la délinquance.

Pour répondre à ces enjeux, le CISPD encourage et coordonne la mise en place d'actions par des **opérateurs locaux** :

- le CIDFF<sup>76</sup> pour informer, orienter le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit,
- le service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco pour l'aide aux victimes sur le territoire, par la mise en place de permanences juridiques et psychologiques et la mise à disposition d'un travailleur social au sein de la compagnie de gendarmerie de Libourne et chargé d'assister des personnes en situation de détresse,
- le service d'enquêtes pénales développé par l'« Association Laïque du Prado » qui propose aux magistrats la réalisation d'enquêtes, permettant de mieux apprécier la situation d'une victime ou de l'auteur de délits,
- l'Association « Infodroits » pour la mise en place de permanences d'information juridique au sein du point d'Accès au Droit du Libournais, à destination des habitants de La Cali.

La Cali a obtenu en 2018, et pour une durée de 5 ans, l'habilitation pour être organisme d'accueil mettant en œuvre des TIG<sup>77</sup> décidé par le Tribunal de grande instance de Libourne. Ainsi, La Cali, ses communes membres et les associations qui le souhaitent, peuvent accueillir des personnes majeures condamnées à une peine de TIG. Afin de **soutenir le développement de TIG sur le territoire** pour lutter contre la récidive, La Cali propose d'aider financièrement les communes et associations accueillantes. Cette année, 3 associations ont sollicité cette aide :



- l'HAJPL pour l'achat de vêtements de travail,
- CEID Ferme Merlet<sup>78</sup>, pour l'achat de 2 vélos permettant la mobilité de leurs bénéficiaires vers les lieux de TIG,
- Le lien, pour l'achat de vêtements de travail.

## La coordination d'un point d'accès aux droits



La Cali coordonne, depuis 2015, un PAD<sup>79</sup> dans les locaux de la Sous-Préfecture de Libourne. En 2019, 11 partenaires associatifs et institutionnels ont ainsi assurés des permanences gratuites d'avocats et de juristes spécialisés, en fonction des problématiques rencontrées, et plus de 600 personnes ont été reçues et accompagnées dans leurs démarches d'accès au droit.

Une antenne du PAD a été créée en juillet 2018 au CCAS<sup>80</sup> de la ville de Coutras, avec des permanences d'avocats, de l'association Info Droits, d'accompagnement surendettement et d'un conciliateur de justice.

La Cali a édité un nouveau **guide d'accès aux droits** qui recense les principales structures jouant un rôle en matière d'accès aux droits sur le territoire. Il vise à permettre, à toute personne, de connaître ses droits et ses obligations, et de bénéficier des moyens de les faire valoir ou de les exécuter, grâce à l'intervention de professionnels ou d'associations, sur des thématiques diverses et variées, telles l'emploi, la formation, le logement, la mobilité, la santé ou bien encore l'aide aux victimes... Une version est en ligne sur le site de La Cali (<https://www.lacali.fr/la-cali-et-vous/acces-au-droit>).

<sup>75</sup> CISPD : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

<sup>76</sup> CIDFF : centre d'information sur les droits des femmes et des familles

<sup>77</sup> TIG : travaux d'intérêt général. Le TIG est un travail non rémunéré réalisé par une personne condamnée par décision de justice à effectuer une activité utile pour la société et ainsi favoriser son insertion sociale et professionnelle

<sup>78</sup> CEID : comité d'étude et d'information sur la drogue et les addictions. Structure située à Saint Martin de Laye accueillant des personnes confrontées à une addiction

<sup>79</sup> PAD : Point d'accès aux droits

<sup>80</sup> CCAS : centre communal d'action sociale

## La lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes



La Cali, en association avec l'hôpital de Libourne, les services de l'Etat et les associations, a mené une campagne de communication sur les violences intrafamiliales. Une **carte locale des numéros utiles** de proximité a été créée, afin que les personnes victimes de violences puissent demander de l'aide. La **plaquette Stop aux violences** a été rééditée cette année. Ces documents ont été distribués aux partenaires associatifs et institutionnels du territoire.

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, La Cali et ses partenaires ont organisé un évènement commun, le 25 novembre, auquel ont participé plus de 850 personnes. Trois représentations théâtrales de la pièce « La Cave »<sup>81</sup>, jouées par la Compagnie du Hasard, ont été proposées au public, de manière libre et gratuite, à la salle des fêtes de Libourne, et ont été suivies de temps d'échanges, afin de faciliter, si besoin, la prise de contact avec les partenaires présents. A la suite, le 3 décembre, La Cali et ses partenaires ont signé **le contrat de mobilisation et de coordination locale sur les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales**. La signature de ce contrat, le premier en Gironde, vient reconnaître l'exemplarité de ce travail partenarial et le consolider.



## L'accompagnement des jeunes en difficulté ou exposés à la délinquance

La Cali a travaillé cette année encore avec la compagnie OXO, afin d'organiser des ateliers de prévention des comportements à risque :

- intervention de la compagnie de théâtre dans 14 écoles, soit 500 élèves de CM1 / CM2 sur le thème du micro-harcèlement (théâtre forum),
- le café citoyen à la gare de Libourne, action hors les murs à ciel ouvert, pour aller à la rencontre de la jeunesse, du public : 1 fois par mois le vendredi devant la gare avec les acteurs de la médiation / animation / éducation.

## Le soutien au Réseau santé social jeunes du Libournais (RSSJ)



Le CLS<sup>82</sup> du Libournais avait souligné les difficultés importantes en matière d'offre de soins en psychiatrie, ainsi que des problèmes de précarité sociale et de souffrance psychique, vécue par de nombreux individus sur le territoire. Ces constats ont conduit à inscrire au CLS, un axe dédié à **l'amélioration du parcours de santé mentale**. Pour atteindre cet objectif, le développement de la prévention et du repérage des personnes en souffrance psychique apparaît comme une nécessité, notamment **chez le public jeune**. C'est pourquoi La Cali a signé une convention et soutient le Réseau santé social jeunes du Libournais (voir également p. 29), dont l'objet est de prévenir la dégradation de l'état psychique des jeunes de 12 à 25 ans, isolés en milieu rural, de favoriser leur accès aux soins et de soutenir leurs démarches d'insertion et d'accompagnement social. Des permanences d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de proximité sont ainsi assurées sur 5 communes de La Cali : Libourne, Coutras, Saint Denis de Pile, Saint Médard de Guizières, Izon.

<sup>81</sup> La cave : pièce écrite à la suite de rencontres avec des femmes victimes de violences

<sup>82</sup> CLS : contrat local de santé. C'est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

## Répondre aux besoins de la population en matière de logement

### Une étude sur la requalification des centres anciens de Libourne pour accompagner de nombreux projets

Une étude globale sur la requalification du cœur de la bastide de Libourne a démarré en 2017 dans le cadre d'un groupement de commande constitué avec la ville de Libourne. C'est un groupement de bureau d'études, composé notamment de la Société d'Economie Mixte bordelaise InCité, qui a été retenu pour conduire cette étude de grande envergure. Cette démarche fait l'objet d'un partenariat avec l'ANAH<sup>83</sup>, le Conseil Départemental de la Gironde, mais aussi la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette mission a permis de définir les enjeux et objectifs pour la requalification du centre de Libourne en matière de logement, de déplacements et de dynamique économique et commerciale. Les premiers mois de l'année 2018 ont été consacrés à l'élaboration d'un programme d'actions qui sera à déployer sur les 5/10/15 ans à venir et dont les principaux dispositifs sont d'ores et déjà identifiés.

Le plan d'action retenu comprend des aides à la rénovation des logements, avec un objectif de 150 logements rénovés en 5 ans (100 propriétaires bailleurs, 50 propriétaires occupants), des obligations de travaux sous forme d'Opérations de Restauration Immobilière pour les immeubles les plus dégradés et des opérations de recyclage foncier (recompositions d'une dizaine d'îlots), sous initiative publique ou privée encadrée. En accompagnement, des projets de requalification d'espaces publics et de développement commercial sont également programmés.

Ce plan d'action ambitieux et volontariste a été reconnu au niveau national, puisque Libourne fait partie des 222 villes retenues, pour bénéficier de l'ingénierie et des financements du programme du Gouvernement **Action Cœur de Ville**. Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été engagée par La Cali en 2019 sur l'opportunité du lancement d'une concession d'aménagement sur le périmètre de la bastide à Libourne afin de mettre en œuvre ce programme.

Une convention immobilière tripartite entre **Action Logement**, La Cali et la ville de **Libourne** a également été signée en 2019. Elle précise les modalités d'intervention financières d'Action Logement sur 5 sites situés dans le périmètre Cœur de Bastide de Libourne qui seront réhabilités ou restructurés en vue de projets de logements sociaux ou de projets portés par des investisseurs privés.

### La première année de l'OPAH-RU sur la commune de Coutras

Suite à l'achèvement d'une étude pré-opérationnelle à Coutras, démontrant le besoin d'une animation spécifique, La Cali s'est dotée d'une OPAH-RU<sup>84</sup> sur cette commune, afin de répondre aux problématiques de parc vacant et d'attractivité soulevées par le programme local de l'habitat (voir également p. 9).

Ce dispositif a pour objectif de permettre aux propriétaires occupants, comme aux propriétaires bailleurs, de bénéficier d'une expertise technique en matière de rénovation énergétique ou d'adaptation des logements au handicap et au vieillissement. La Cali, l'ANAH, le Département, ainsi que la Région, allouent, dans le cadre de ce dispositif, des subventions permettant aux propriétaires de mener à bien l'amélioration de leur logement. Avec 17 dossiers de propriétaires occupants et 3 dossiers de propriétaires bailleurs, les objectifs pour la première année sont presque totalement remplis.

L'OPAH-RU a également porté, en 2019, d'autres ambitions relatives aux rénovations de façades avec un bilan positif de 4 adresses traitées.

Enfin, le volet concernant la lutte contre l'habitat indigne a lui aussi été mobilisé avec un accompagnement sur 4 logements du centre de Coutras.

La deuxième année de cette OPAH-RU aura pour but de poursuivre les efforts engagés jusqu'à présent en maintenant les mêmes objectifs et en engageant notamment une nouvelle phase du dispositif : les opérations de restaurations immobilières pour les immeubles les plus dégradés.

---

<sup>83</sup> ANAH : Agence nationale de l'amélioration de l'habitat

<sup>84</sup> OPAH-RU : opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain

## Répondre aux besoins des publics vulnérables

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son soutien financier aux associations intervenant dans le domaine de l'habitat :

- Association Le Lien, pour ses actions portées auprès de la population tenant compte des orientations du Programme local de l'habitat : soutien aux dispositifs d'hébergement d'urgence, de logements accompagnés, d'actions d'auto-réhabilitation, d'hébergement d'insertion,
- Association Départementale d'information sur le logement (ADIL) dont l'objet est de conseiller et informer le public en matière de logement et d'habitat. L'association est de plus en plus sollicitée, en particulier sur des questions juridiques en lien avec les politiques de lutte contre l'habitat indigne portées par La Cali,
- Fonds solidarité logement (FSL), groupement d'intérêt public, dont l'objet est de fournir des aides à la personne en matière de logement (accès et maintien dans le logement). Depuis 2010 et dans l'intérêt des bénéficiaires du territoire, La Cali reconduit sa participation volontaire auprès de cet organisme.
- Association Habitat jeune en Pays Libournais (HAJPL), qui permet à des jeunes de 16 à 30 ans de s'installer de manière durable ou temporaire sur le territoire. La Cali cotise à l'association considérant l'importance de ses interventions permettant aux jeunes en recherche d'autonomie de se loger et de favoriser ainsi leur insertion sociale et leur inscription dans un parcours résidentiel plus stable.

## Le PLH<sup>85</sup> validé pour la période 2018-2023

Après examen du projet, l'Etat a émis un avis favorable sur le projet de PLH de La Cali, accompagné d'une recommandation concernant l'implantation d'une aire d'accueil de grands passages pour les gens du voyage<sup>86</sup> (voir également p. 45). Afin de répondre aux demandes de l'Etat, La Cali s'est également engagée à rehausser les objectifs de production de logements sociaux sur la commune d'Izon (60 résidences principales et 45 logements sociaux). Suite à la consultation et avis favorable des autres acteurs (PETR du Grand Libournais, communes), le conseil communautaire a adopté le PLH 2018-2023 de La Cali.

La stratégie proposée par le PLH pour les 6 années à venir repose, d'une part, sur un projet d'accueil et d'aménagement du territoire qui prévoit, en moyenne, la création de 684 résidences supplémentaires. La Cali se fixe aussi l'objectif de résorber un tiers du parc vacant de longue durée (plus de 2 ans).

D'autre part, quatre orientations politiques majeures ont été décidées :

- élargir et amplifier l'intervention sur le parc existant,
- refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve,
- organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables
- et traduire le pacte de confiance du PLH en engagements opérationnels réciproques avec les communes.

Afin de servir ces ambitions, en plus des deux recrutements effectués en 2018, La Cali a recruté en 2019 une assistante du service Habitat qui accueille notamment les particuliers et les renseigne sur le dispositif du « permis de louer ».

---

<sup>85</sup> PLH : programme local de l'habitat

<sup>86</sup> Projet d'aire d'accueil en cours de réalisation

## **Organisation locale de lutte contre l'habitat indigne : La Cali engage, sur la commune de Libourne, les dispositifs « Permis de louer » et « Permis de diviser »**

Le PLH adopté par La Cali fin 2019 avait mis en évidence, dans son programme d'actions, la nécessité d'amplifier les actions de lutte contre l'habitat indigne, par une meilleure coordination entre les différents acteurs, du repérage au traitement des situations. En effet, 40% des habitants de La Cali sont locataires. Le parc locatif joue donc un rôle structurant dans la réponse apportée aux ménages à leurs besoins en logement.

Nombre d'études et acteurs ont pu alerter sur la situation d'indécence dans laquelle vivent une partie des locataires privés (notamment les plus précarisés et fragiles). De plus, l'étude urbaine réalisée dans le cadre du projet de requalification du Cœur de bastide de Libourne a confirmé la présence réelle d'habitat indigne sur le centre-ville.

La loi ALUR<sup>87</sup> consacrant le rôle des EPCI<sup>88</sup> comme chef de file de la lutte contre l'habitat indigne, a renforcé les outils de lutte contre ce phénomène, en proposant notamment ces deux outils de « permis de louer » et « permis de diviser », mis en place par La Cali sur la ville de Libourne. Afin d'animer ces dispositifs (voir ci-après), un chargé de mission dédié à cette action a été recruté.

## **Mise en place du régime d'autorisation préalable de mise en location, dit « permis de louer » sur le cœur de Bastide de la ville de Libourne au 1<sup>er</sup> novembre 2018.**

Ce dispositif permet la vérification de la qualité des logements locatifs en amont de leur occupation. Par conséquent, si une personne met en location un logement sans avoir déposé la demande d'autorisation prévue, ou met en location un logement en dépit d'une décision de rejet de sa demande, elle s'expose au paiement d'une amende allant de 5 000 € à 15 000 €.

Afin de s'assurer du respect de ce dispositif, un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales a été mis en place au début de l'année 2019. La finalité de ce conventionnement est de détecter les logements mis en location sans avoir fait l'objet, au préalable, d'une requête de permis de louer. Une demande de régularisation est ainsi transmise au propriétaire concerné.

Un partenariat du même type est en cours de finalisation avec la Mutualité Sociale Agricole.

Une plateforme « permis de louer » est également accessible depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 afin de faciliter le dépôt des dossiers aux propriétaires bailleurs et aux agences.



Du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 16 janvier 2020,

705 dossiers ont été reçus. Sur les 672 dossiers complets, 376 accords de mise en location ont été attribués, 241 accords sous réserve de travaux (installation garde-corps, mise aux normes des installations électriques et de gaz, installation de dispositif de ventilation, traitement des problèmes d'humidité...) et 19 refus (surface des logements non réglementaires, électricité dangereuse, fuite de gaz dans le logement...), 20 dossiers sont en attente de visite et 16 dossiers sont en cours d'instruction.

## **La mise en œuvre d'un dispositif en faveur du logement social public**

Afin d'accroître l'offre à loyers modérés sur le territoire, et répondre ainsi à la demande des ménages fragilisés, La Cali a mis en place un règlement d'intervention visant à favoriser le développement du parc locatif social. La Cali apportera ainsi son soutien financier à toutes les opérations concourant à la création de logements publics conventionnés<sup>89</sup> situés sur l'une des cinq communes suivantes : Coutras, Izon, Libourne, Saint Denis de Pile et Vayres.

## **La mise en œuvre des conventions opérationnelles triparties entre les communes, La Cali et l'Établissement Public Foncier (EPF) de Nouvelle-Aquitaine**

Sur la base de la signature, en 2018, d'une convention cadre entre La Cali et l'EPF, et à travers des conventions opérationnelles spécifiques passées avec elles, l'EPF assiste les communes de La Cali dans la mise en place de leurs stratégies d'action foncière. Il peut désormais les accompagner pour porter des acquisitions foncières en vue de la réalisation de logements, notamment sociaux, ou d'équipements publics, de résorption de friches industrielles, de revitalisation et de structuration de centres-bourg. Cet outil, dont la mobilisation est rendue possible grâce à l'adhésion de La Cali, facilite donc l'aboutissement de projets sur les communes de La Cali qui n'ont pas toujours les moyens d'acquérir certains fonciers avec toute la réactivité qu'offre l'EPF.

<sup>87</sup> ALUR : accès au logement et un urbanisme rénové

<sup>88</sup> EPCI : établissement public de coopération intercommunale

<sup>89</sup> Comptabilisés au sens de l'article 55 de la loi SRU

## La gestion par le CIAS de services de proximité

### **La réalisation d'une ABS<sup>90</sup>, une obligation légale des CIAS<sup>91</sup>**

Le CIAS de La Calvi a travaillé cette année à la réalisation d'une ABS, visant à la compréhension des besoins des populations du territoire. Ce diagnostic socio-démographique, véritable portrait du territoire, est issu du croisement des analyses des différents acteurs agissant auprès des plus précaires et démunis, et du champ statistique relevant de l'état et de l'évolution chiffrée du territoire. Cette démarche permet de faire une « photographie » sociale du territoire, et d'en analyser les problématiques et forces, afin de répondre au mieux aux besoins des habitants concernés. La mise en œuvre de cette enquête de terrain présente l'intérêt de faire vivre les partenariats à différents échelons territoriaux (intercommunal, bassins de vie, et communal).

Les propositions faites au sortir de l'enquête sont à concevoir comme un outil d'aide à la décision, afin d'éclairer les interventions communautaires à mener. Elles permettront d'assurer une meilleure coordination des politiques sociales retenues par les élus et relevant des enjeux stratégiques pour le territoire. Cette mission, issue d'une obligation légale<sup>92</sup>, place le CIAS au cœur du développement et de l'innovation sociale, par une connaissance accrue des enjeux sociaux territoriaux et infra-territoriaux.

Cette analyse a débuté par le recueil d'informations fines auprès de nombreux partenaires<sup>93</sup>. Elle s'est poursuivie sur le terrain, en allant à la rencontre de 42 communes du territoire et des associations à vocation intercommunale, afin de recueillir auprès de ces différents acteurs sociaux, leur analyse de la situation actuelle. D'avril à mai, 4 réunions de concertation ont été organisées avec les acteurs associatifs locaux et les élus communaux en infra-territoires. Ces rencontres se sont faites à Savignac de l'Isle, Coutras, Nérigean et Génissac, et presque 700 associations ont été invitées à participer. Afin de compléter la connaissance du territoire, agents et élus concernés par les sujets évoqués dans l'enquête ont également été rencontrés. L'aboutissement de la démarche pour 2019 s'est traduit par une présentation des travaux en conférence des maires.

Cet important travail de structuration des données et de mise en cohérence livrera, dans un second temps, une cartographie des principaux indicateurs, sous forme d'un atlas social. L'ambition est d'aboutir à l'élaboration d'un outil de veille.

### **Le portage de repas à domicile**

Le portage de repas à domicile est un service pour les personnes en perte d'autonomie.

Les ambitions de cette prestation communautaire sont triples :

- être accessible aux personnes à revenus très modestes : de 3,59 € le repas pour les personnes relevant des minimas sociaux, à 9,70 € pour les personnes ayant des revenus mensuels supérieurs à 2 000 €,
- favoriser le maintien à domicile en palliant les difficultés liées à l'organisation des repas
- et participer à la santé des personnes à travers une alimentation équilibrée.



Une enquête de satisfaction a été menée auprès de bénéficiaires afin d'ajuster, si besoin, cette prestation à leurs attentes. Ainsi, depuis octobre 2019, afin de les satisfaire au mieux, les menus ont été complétés, sans surcoût (ajout de potage et laitage).

<sup>90</sup> ABS : analyse des besoins sociaux

<sup>91</sup> CIAS : centre intercommunal d'action sociale

<sup>92</sup> Depuis le décret du 6 mai 1995, les actions portées par les CIAS doivent trouver leur origine dans une analyse des besoins sociaux (ABS)

<sup>93</sup> l'INSEE, la CAF, le Conseil départemental de la Gironde, la MDSI, des associations comme Le Lien à Libourne ou Portraits de Familles à Saint Denis de Pile

## Le transport destiné aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes âgées



Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite permet d'assurer le **droit au transport pour tous**, en s'adressant aux usagers en situation de handicap, en fauteuil roulant, non voyantes, aux personnes âgées de 75 ans et plus, ou à toute autre personne en perte d'autonomie momentanée, et dont la demande a été acceptée par une commission. Ce service prend aussi en compte la fragilité de la personne, avec un accompagnement « individualisé », qui consiste à aider l'utilisateur, depuis sa prise en charge à son domicile, jusqu'au lieu de destination. Il offre ainsi une réelle solution de mobilité pour ces publics « captifs » qui, pour la plupart, n'ont pas d'autres alternatives pour se déplacer, et leur facilite l'accès aux commerces et aux différents services sur l'ensemble du territoire de La Cali.

Dans le cadre de la mise en place du schéma de transport de La Cali (voir également p. 7), un contrat de concession a été signé avec l'exploitant Transdev, mandaté notamment pour assurer cette activité sur le territoire, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Cette année encore une hausse de l'activité du service a pu être constatée, avec des trajets et des utilisateurs toujours plus nombreux. Les usagers utilisent le service en priorité pour les motifs suivants : rendez-vous médicaux, courses en supermarchés et marchés municipaux, déplacement pour les loisirs et la culture (hausse significative de ce type de trajets).

## La politique d'accueil des gens du voyage

### La gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Dans l'objectif d'assurer une cohérence globale de gestion des aires d'accueil, les élus de La Cali ont approuvé le principe d'une gestion des aires d'accueil de Libourne, Saint Denis de Pile, Coutras et, ainsi que les terrains familiaux de Coutras, en délégation de service public.

- L'aire de Libourne permet l'accueil d'une quarantaine de familles (soit environ 200 personnes) sur 22 emplacements (dont 2 emplacements PMR),
- L'aire de Coutras est constituée d'une partie aire d'accueil avec 8 emplacements (16 places) et d'une partie terrain familial<sup>94</sup>, composée de 8 logements de type T1 mis en location,
- L'aire de Saint Denis de Pile est constituée de 8 emplacements (16 places).



### Le projet social éducatif

Le PSE<sup>95</sup> constitue un volet obligatoire de la mise en œuvre de la compétence « accueil des gens du voyage ». Il est fondé sur 2 notions essentielles : la citoyenneté et le droit commun. En outre, il permet de faciliter la gestion des équipements et la vie sur les aires, par la mise en œuvre d'un travail d'accompagnement et d'actions, concernant en priorité :

- L'accès aux droits sociaux et à la protection sociale,
- La scolarisation des enfants dès l'entrée en maternelle,
- L'animation à destination des familles (ateliers illettrisme, vie quotidienne, atelier santé, équilibre alimentaire...),
- L'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé (consultation PMI),
- L'insertion sociale et professionnelle (action sur les 16-25 ans, l'autoentreprise...).

Sur chacune de ses aires d'accueil, La Cali coordonne la mise en place de mesures socio-éducatives. Sur les aires de Libourne et Coutras, elles sont gérées en régie par une animatrice socio-éducative, alors que l'animation du PSE de l'aire de Saint Denis de Pile, est confiée au CCAS<sup>96</sup> de la commune.

<sup>94</sup> Dans le cadre d'un parcours résidentiel, les terrains familiaux répondent à une forte demande des gens du voyage souhaitant aller vers une première démarche de sédentarisation. Le terrain familial, contrairement à l'aire d'accueil, n'est pas un équipement public mais correspond à un habitat privé.

<sup>95</sup> PSE : projet social éducatif

<sup>96</sup> CCAS : centre communal d'action sociale.

### **Projet de création de terrains familiaux**

Le constat des besoins actuels de la communauté des gens du voyage et la forte sédentarisation des familles sur les aires d'accueil, oriente la collectivité de plus en plus vers des projets de création de terrains familiaux locatifs et/ou en accession afin de rendre leur rôle premier aux aires d'accueil.

Pour cette raison, à la demande de La Cali, la prescription, dans le SDAGV<sup>97</sup> 2011-2017, de création d'une aire d'accueil sur le Sud Libournais, a été transformée par la création d'un terrain familial sur la commune de Vayres d'une capacité de 10 emplacements.

En effet, l'expérience des terrains familiaux de Coutras a montré qu'il était préférable de créer des petites structures, plutôt qu'une seule de plus grande capacité.

Le choix de la collectivité se porte aujourd'hui sur deux ou trois parcelles à aménager, afin d'offrir à des groupes familiaux déjà recensés, des lieux de stationnements pérennes. La recherche foncière est en cours et s'effectue sur plusieurs communes. L'étude pré-opérationnelle s'effectuera sur l'année 2020 pour une réalisation sur 2021 et 2022.

### **L'aménagement d'une aire de grand passage à Les Billaux**

L'adoption du projet de PLH de La Cali est accompagné d'une recommandation concernant l'implantation d'une aire d'accueil de grands passages pour les gens du voyage<sup>98</sup> (voir également p. 41).

Parallèlement, deux équipements de 120 places chacun ont été prescrits dans le cadre du précédent SDAGV sur les anciens territoires respectifs du Nord Libournais et du Sud Libournais (aujourd'hui La Cali). Le besoin d'accueil reste avéré, mais ne concerne pas l'accueil simultané de plusieurs groupes. Aussi un seul équipement redimensionné à 200 places étant suffisant pour assurer une bonne régulation en période estivale, cette prescription a été validée dans le nouveau SDAHGV<sup>99</sup> de la Gironde 2019- 2024.

Ainsi, le terrain pour la réalisation de cette aire de grands passages a été identifié et se trouve sur la commune de Les Billaux. Il s'agit d'un terrain appartenant aux Autoroutes du Sud de la France et pour lequel un contrat de location a été signé en juin 2019. L'avant-projet de cette aire, réalisé fin 2019, a été validé par les représentants régionaux de l'association « Vie et Lumière<sup>100</sup> » après une visite du site et deux rencontres techniques, où les pasteurs ont pu partager avec La Cali leurs expériences sur d'autres sites et leurs recommandations quant à l'organisation et la circulation sur le site.

---

<sup>97</sup> SDAGV : Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage

<sup>98</sup> Projet d'aire d'accueil en cours de réalisation

<sup>99</sup> SDAHGV : Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

<sup>100</sup> Mission évangélique

## Territoire de solidarité - Les indicateurs

### Insertion par l'activité économique, l'emploi et la formation

#### PLIE du Libournais :

- 7 emplois portés par La Cali sur les 10 du Libournais
  - 593 personnes bénéficiant d'un accompagnement renforcé du PLIE (539 en 2018) dont 381 personnes sur le secteur de La Cali (353 en 2018)
- Pour les participants de La Cali : 448 étapes de parcours réalisées en termes d'emploi, de formation et de création d'activités (407 en 2018)

#### Mission Locale du Libournais :

- 2 553 jeunes accompagnés dont 1 652 sur La Cali (1 668 en 2018)
- 2 soutiens à la mobilité des personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle : Plateforme mobilité du Libournais et ouverture de la Maison de la mobilité solidaire
- 1 manifestation autour de l'emploi et la formation : 636 visiteurs, 29 organismes de formation, 48 employeurs

### Convention territoriale globale de services aux familles pour la période 2017-2020

5 projets communautaires soutenus au titre de la cohésion sociale

### Structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF

5 structures soutenues

### Mise en œuvre du contrat de ville de Coutras dans le cadre des politiques de cohésion sociale

7 actions (dont 2 nouvelles) soutenues  
1 soutien à l'association Conseil Citoyen de Coutras

- 1 soutien au Réseau santé social jeunes (RSSJ) du Libournais et 1 convention signée autour de 4 axes :
- améliorer le mieux-être des jeunes,
  - prévenir le risque de décrochage scolaire,
  - réduire les risques de rupture des parcours professionnels,
  - améliorer la visibilité du réseau.

### CISPD

4 structures subventionnées (Vict'aid, CIDFF, Le Prado, Infodroits)  
14 établissements scolaires et 500 jeunes de CM1/CM2 bénéficiaires du programme de prévention des comportements à risque  
1 événement pour la journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes au bénéfice de 850 personnes, lycéens et adultes  
3 soutiens financiers à l'achat de matériel permettant l'accueil de TIG

### Habitat

1 étude sur la requalification des centres anciens de Libourne

Chiffres clés de « l'OPAH-Renouvellement Urbain » sur Coutras de décembre 2018 à novembre 2019 :

- 91 contacts de propriétaires avec l'opérateur (67 propriétaires occupants / 24 propriétaires bailleurs).
- 17 nouveaux dossiers de propriétaires occupants (12 rénovations énergétiques / 5 maintiens à domicile)
- 3 nouveaux dossiers de logements propriétaires bailleurs
- 4 nouveaux dossiers de restaurations de façades
- 33 918 € d'aides de La Cali notifiées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, CAF, MSA, TEPCV)
- 378 204 € TTC de travaux engagés.

1 dispositif d'aide financière mis en place pour les systèmes énergétiques fonctionnant à l'énergie solaire, accessible à tous les propriétaires occupants

4 associations subventionnées à hauteur de plus de 110 000 €

1 PLH validé à l'échelle des 45 communes composant La Cali

1 assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du lancement d'une concession d'aménagement à Libourne

5 conventions opérationnelles signées entre les communes, La Cali et l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine

#### Bilan d'activité au 16 janvier 2020 du permis de louer :

705 demandes, 636 décisions notifiées (376 accords, 241 accords sous réserve, 19 refus)

#### **CIAS**

1 Analyse des Besoins Sociaux en cours

#### **Portage de repas à domicile**

68 282 repas sur l'année (75 140 en 2018)

294 bénéficiaires au 31 décembre 2019 (328 en 2018)

167 nouvelles prises en charge dans l'année (181 en 2018)

259 évaluations menées à domicile par l'équipe du portage (272 en 2018)

#### **Transport pour les personnes à mobilité réduite**

2 116 personnes inscrites (1 963 en 2018) et 790 utilisateurs (676 en 2018)

14 964 courses réalisées (12 968 en 2018)

21 893 personnes transportées (16 516 en 2018)

#### **Accueil des gens du voyage**

3 aires d'accueil sur le territoire : Libourne, Coutras, Saint Denis de Pile + un terrain familial sur Coutras

Mise en œuvre du projet social et éducatif

#### **Sur l'aire de Libourne**

20 emplacements pour une capacité d'accueil de 48 familles

2 emplacements PMR pouvant accueillir une famille chacun

Taux d'occupation : 87%

Scolarisation (rentrée scolaire 2018/2019 : inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) : 12 enfants en maternelle, 17 enfants à l'école élémentaire et 3 enfants au collège

#### **Sur l'aire de Saint Denis de Pile**

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles

Taux d'occupation : 88%

Scolarisation (rentrée scolaire 2018/2019 : inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) : 4 enfants en maternelle, 4 enfants en élémentaire, 8 enfants au collège

#### **Sur l'aire de Coutras**

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles sur l'aire d'accueil

Taux d'occupation : 66%

8 T1 occupés par 8 familles (13 adultes et 18 enfants) sur les terrains familiaux

Scolarisation (rentrée scolaire 2018/2019 : inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) : 3 enfants en maternelle et 6 enfants en élémentaire, 1 enfant au collège

#### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## Un territoire de projets durables

Parce qu'elle a de grandes ambitions pour le développement de son territoire, La Cali porte en parallèle de nombreux projets, encore à l'état de réflexion, tout juste commencés, ou presque achevés (comme le parc aquatique, le déploiement de la fibre optique pour tous les habitants,...). Par ailleurs, La Cali assure la réalisation des documents d'urbanisme pour le compte de ses communes et l'instruction du droit des sols pour certaines d'entre elles.

Le point commun de tous ces projets est qu'ils sont conçus de manière à prendre en compte les besoins locaux, en recherchant la performance, notamment en mobilisant les meilleures technologies, dans le but d'aboutir à des projets économes en énergie et respectueux de l'environnement et de la préservation des espaces.

### Le centre aquatique, projet fondateur de La Cali

En 2018, La Cali a lancé la **construction d'un projet de grande envergure, le centre aquatique intercommunal**. Appuyée par les équipes de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, elle conforte la dimension environnementale de cet équipement particulièrement démonstrateur. Ainsi, le futur centre aquatique se distingue d'ores et déjà par son caractère innovant dans le respect des objectifs de performance énergétique et environnementale, dont les principaux aspects sont :



- l'intégration paysagère en bordure du lac des Dagueys,
- l'utilisation des eaux du lac des Dagueys situé à proximité immédiate de l'équipement afin de réduire les prélèvements d'eau du réseau (production annuelle de 30 000 m<sup>3</sup> d'eau potable),
- une architecture bioclimatique,
- le recours aux énergies renouvelables (chaudière biomasse, pompes à chaleur thermo dynamique, photovoltaïque),
- l'éclairage LED et diverses optimisations énergétiques liées aux process,
- Traitement de l'eau à l'ozone avec filtres céramiques permettant de réduire considérablement les consommations d'eau liées au traitement (consommation prévisionnelle 30l/jour/baigneur au lieu de 90, pour 240 000 entrées annuelles).

### **Avancement du projet, principales étapes de l'année**

- Réalisation des mesures compensatoires avec la création de zones humides par enlèvement de 35 000 m<sup>3</sup> de remblais sur un premier terrain, et dépollution d'un deuxième avec remise en état naturel,
- Travaux de fondation, de gros œuvre, de charpente, de couverture,
- Mise en place des installations techniques (chaufferie biomasse et gaz, transformateur, centrales de traitement d'air),
- Validation de l'installation photovoltaïque permettant d'autoproduire 10% de la consommation électrique annuelle du site (près de 25 000 kWh),
- Début de réalisation de la voie d'accès avec cheminement doux,
- Etude pour la réalisation d'un cheminement piéton permettant l'accès au site depuis les chemins existants venant du centre-ville de Libourne.

### **Les subventions touchées au titre de la construction de ce parc**

Outre l'aspect énergétique et environnemental, une attention particulière a été donnée pour permettre l'accès de tous à cet équipement : scolaires pour le « savoir nager », adaptation des locaux et activités pour faciliter l'accueil des PMR<sup>101</sup>, politique tarifaire modulée... Tous ces aspects ont permis à La Cali de mobiliser de nombreux financements des acteurs institutionnels : l'Etat par le biais de TEPCV<sup>102</sup>, le CNDS<sup>103</sup>, la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'exemplarité énergétique du centre aquatique, le Département de la Gironde, l'ADEME au titre du Fonds chaleur et la Préfecture de la Gironde avec le FSIL<sup>104</sup>.

<sup>101</sup> PMR : personnes à mobilité réduite

<sup>102</sup> TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

<sup>103</sup> CNDS : Centre national pour le développement du sport

<sup>104</sup> FSIL : Fonds de soutien à l'investissement public local

### Projet d'un pôle d'innovation autour de la winetech et de la foodtech

La Cali a développé un partenariat avec Bordeaux Technowest. Cette association a pour objet de contribuer à transformer la connaissance universitaire et industrielle en produits ou services performants, créateurs de valeur ajoutée. A ce titre, elle favorise la création et l'accompagnement de start-up et de projets innovants à tous les niveaux de développement : incubateur, pépinière, accélération et centre d'affaires. La technopole regroupe à ce jour cinq sites sur la métropole bordelaise<sup>105</sup>. Ainsi, Bordeaux Technowest accompagne actuellement plus de 50 start-up qui représentent plus de 130 emplois à forte valeur ajoutée, et héberge près de 40 entreprises au sein de ses centres d'affaires, le tout sur 7 550 m<sup>2</sup> de bâtiments dédiés.

Concernant le projet de pôle d'innovation basé à Libourne, une étude de faisabilité et de préfiguration du site a été conduite de mars 2018 à janvier 2019. Elle a permis d'interroger une quarantaine d'acteurs à la fois des collectivités territoriales, des entreprises et des start-up, de tester leur intérêt pour le projet et de confirmer le positionnement thématique autour de la foodtech et de la Winetech. Il s'agira notamment pour Bordeaux Technowest de prospecter et d'attirer des entreprises innovantes dans le secteur de l'alimentation, de l'agriculture et des spiritueux et dont les produits et services peuvent intéresser les filières libournaises. Des entreprises des secteurs d'activités comme le numérique, la mobilité et l'économie circulaire pourront également être accueillies par Bordeaux Technowest. Les porteurs de projets seront accompagnés selon le cycle établi par Bordeaux Technowest : incubateur (période d'une année, avant création), pépinière (trois années, première croissance du chiffre d'affaires et clients identifiés) et centre d'affaires (deux années, activité établie, en forte croissance). Ce dispositif sera situé en hyper centre de Libourne, répondant ainsi aux besoins de localisation des start-up et des entreprises innovantes. Des travaux de modernisation auront lieu prochainement pour une ouverture prévue courant 2020.



*Philippe Buisson, Président de La Cali, présent aux Techno Days pour la signature de la convention entre Bordeaux Technowest et La Cali pour l'ouverture d'un site à Libourne, dédié aux start-up spécialisées dans la foodtech et la winetech (4 juillet)*

### Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit

La Cali participe financièrement, aux côtés d'autres acteurs publics<sup>106</sup>, à la mise en œuvre du projet Gironde Haut Méga, visant à permettre le déploiement du Très Haut Débit sur son territoire. En effet, faire face aux volumes croissants de données échangées sur Internet suppose d'améliorer et construire des infrastructures numériques de haute performance.

Les travaux pour permettre l'accès à la fibre optique pour tous les foyers de La Cali, engagés dès mi 2018, seront totalement finalisés à l'horizon 2024. Ces infrastructures permettront ainsi à chaque habitant ou entreprise du territoire de bénéficier des technologies les plus performantes existant sur le marché. Il s'agit non seulement d'un enjeu d'accès à l'information, mais aussi d'offrir la capacité à chacun de bénéficier de services ou loisirs en ligne dans un confort optimal de navigation.

<sup>105</sup> Aéroparc à Mérignac, Écoparc à Blanquefort, Newton à Bègles (Smart city), Copernic à Saint-Médard-en-Jalles et un incubateur multi-secteurs en plein cœur de Bordeaux (La Source)

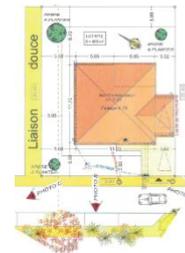
<sup>106</sup> Etat, Conseil départemental de la Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine, autres EPCI concernées, Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

## L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes

### **L'instruction du droit des sols, un service proposé par l'agglomération**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, La Cali traite les demandes d'autorisation d'urbanisme<sup>107</sup> pour le compte de 8 communes : Arveyres, Cadarsac, Izon, Saint Antoine sur l'Isle, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Vayres et Daignac.

Le service instructeur est amené à prendre en compte de nombreux critères de développement durable lors de l'étude des dossiers de demande de permis de construire, tels que le respect de la réglementation thermique 2012 pour les économies d'énergie ou les efforts d'aménagement paysager et de protection de la biodiversité... Afin de pouvoir répondre à toutes ces exigences, les particuliers sont accompagnés par La Cali, ainsi que par des experts, comme les architectes du CAUE<sup>108</sup> de la Gironde. Depuis le pré-projet jusqu'à la phase décisionnelle, ces prescriptions permettent d'améliorer la qualité des logements.



### **La gestion des documents d'urbanisme par La Cali**

Depuis le transfert de plein droit de la compétence PLU<sup>109</sup> aux communautés d'agglomération, et dans un souci de cohérence territoriale, La Cali gère désormais les documents d'urbanisme, PLU et carte communale<sup>110</sup> des 45 communes de l'agglomération.

L'élaboration de ces documents est l'occasion pour la commune de mobiliser sa population, à travers des réunions et des procédures d'enquêtes publiques, afin de recueillir son avis, et de l'intégrer à la réflexion.

Ainsi, le service planification urbaine conseille les communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, en veillant au respect des principes du développement durable (préservation des espaces naturels et agricoles, gestion économe des ressources, règles de gestion des eaux pluviales, utilisation d'énergie renouvelable...).

En 2019, le conseil communautaire a accompagné l'évolution des PLU et cartes communales en cours de révisions ou de modifications, de 18 communes<sup>111</sup>.



Dans la perspective de l'obligation réglementaire à l'horizon 2022, une réflexion a été engagée par La Cali, quant à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

## Les fonds de concours au bénéfice des communes de La Cali

Afin de contribuer au financement de projets d'équipements communaux structurants et d'intérêt territorial, La Cali a prévu une enveloppe de fonds de concours dédiée.

Dans ce cadre, plusieurs équipements ont été soutenus :

- projet BOMA à Saint-Denis-de-Pile (ouverture au public prévue en 2020),
- dojo et salle omnisports de Saint Germain du Puch, structure innovante permettant de développer la pratique du judo et des arts martiaux sur le territoire (ouverture au public prévue en 2020)
- auditorium à vocations multiples (espace de travail, de spectacle, de convivialité et de restauration, d'accueil de séminaire et formations pour les entreprises et organismes - ouverture début 2020) à Lapouyade
- construction d'une capitainerie sur la commune de Libourne et locaux conjoints avec l'Office de Tourisme Intercommunal afin d'accueillir au mieux les croisiéristes (mise en service prévue en 2020)
- aménagement d'une rivière de contournement de la Dronne aval sur la commune de Coutras
- Réhabilitation d'un local pour la création d'un lieu de vie social de type « café associatif » sur la commune de Saint Quentin de Baron.

<sup>107</sup> Tous les travaux ayant pour projet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation

<sup>108</sup> CAUE : conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

<sup>109</sup> PLU : Plan Local d'Urbanisme, document de planification visant à organiser l'évolution de la commune à partir d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), en fixant les règles de construction applicables aux zones qu'il a établies. Il permet de traduire réglementairement les principes et objectifs définis dans les documents supracommunaux, comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Programme Local de l'Habitat (PLH) ou encore le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

<sup>110</sup> Carte communale : document simplifié qui identifie sur une commune les zones potentiellement constructibles

<sup>111</sup> Abzac, Arveyres, Bayas, Cadarsac, Coutras, Les Eglisottes-et-Chalaires, Espiet, Génissac, Guîtres, Izon, Lagorce, Libourne, Moulon, Les Peintures, Pomerol, Saint-Ciers-d'Abzac, Saint Quentin de Baron, Vayres

## La coopération avec Bordeaux métropole

Territoires voisins d'une trentaine de kilomètres, La Calix et Bordeaux Métropole ont établi un **protocole de coopération territoriale**, visant à renforcer les échanges entre les deux collectivités et à favoriser l'émergence de projets communs autour de 3 axes forts : la mobilité, la valorisation des ressources locales, le développement économique.



Des rencontres entre élus et techniciens des deux collectivités ont ainsi eu lieu régulièrement, afin de fixer le cap des différents projets en cours et de préciser comment chacun peut apporter une plus-value à la dynamique de l'autre collectivité, dans les domaines traités.

Dans ce cadre, de nombreux projets sont lancés en matière de transport (projet de RER métropolitain par exemple), de tourisme (gestion du bassin de navigation, communication commune sur les produits touristiques,...), de circuits courts (échanges d'expérience en matière d'alimentation et de production agricoles de proximité,...), de développement économique (projet de zone d'activité, communication commune sur les salons,...)...

Elus et équipes travaillent déjà à la poursuite et à l'amplification du cadre de coopération dont le premier protocole couvrait la période 2017-2020 et devra donc être renouvelé en 2020.

### Territoire de projets durables - Les indicateurs

1 **centre aquatique** en construction (ouverture prévue à la rentrée 2020)

1 protocole de **coopération avec Bordeaux Métropole** en cours autour des thèmes de la mobilité, du développement économique, du tourisme et de la valorisation des ressources locales,

1 **pôle d'innovation « foodtech / Winetech »** en cours d'implantation à Libourne

1 **réseau de fibre optique** en cours de déploiement afin d'alimenter tous les foyers de La Calix

#### Urbanisme et PLU

8 communes adhérentes au service instructeur de La Calix

18 PLU en cours d'évolution soumis au Conseil Communautaire

5 procédures d'évolutions des PLU approuvées : Coutras, Les Eglisottes-et-Chalaires, Génissac, Lagorce, Saint-Ciers-d'Abzac, Vayres.

Pas de révision générale approuvée cette année

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## La collectivité exemplaire et responsable

*Mettre en œuvre une politique de développement durable à l'échelle d'un territoire suppose, de la part de la collectivité, ce même niveau d'engagement en interne. Les services supports de La Cali, administratifs et financiers, ressources humaines, techniques et communication, veillent dans leurs pratiques professionnelles, à être exemplaires et responsables dans leur fonctionnement et les services qu'ils peuvent rendre à la population.*

### Immobilier institutionnel : l'acquisition d'un nouveau siège pour La Cali

Afin d'accroître son patrimoine et de réduire ses frais locatifs, de réunir la plupart des services de La Cali, et de matérialiser auprès des habitants cette administration, les élus de l'agglomération ont fait le choix d'investir dans l'acquisition d'un immeuble à Libourne, au 42 rue Jules Ferry, afin d'y installer son siège. Ainsi, une bonne partie des effectifs des services de La Cali ont pu intégrer ce nouveau siège, dès la fin 2018. Ce nouveau siège contribue non seulement à renforcer l'image de l'agglomération, mais aussi à l'amélioration des conditions et des processus de travail des agents concernés en les réunissant en un même lieu.

### La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement

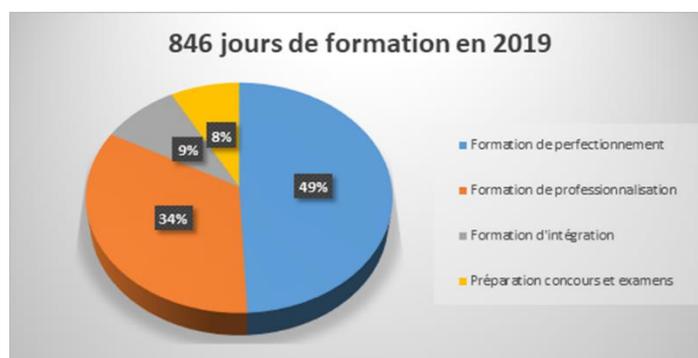
#### Les effectifs et la gestion du personnel

Au 31 décembre, la collectivité compte 410 agents, services communs inclus.

Il est à noter que, cette année, La Cali a recruté au sein de ses structures petite enfance **2 jeunes en contrat d'apprentissage** afin de leur permettre de préparer un CAP « Accompagnement éducatif petite enfance ». Considérant que ce mode d'étude permet au jeune de préparer un diplôme tout en acquérant de l'expérience professionnelle, et à La Cali de contribuer à la formation des jeunes, la collectivité souhaite recourir davantage à ce type de contrat.

#### La formation et le parcours professionnel des agents

Formations de perfectionnement, de professionnalisation, d'intégration ou de préparation aux concours ou examens (voir répartition ci-après), accompagnés par le service formation, les agents de La Cali ont bénéficié de 846 jours de formation.



Le service « parcours professionnel » accompagne dans leurs démarches les agents qui souhaitent évoluer :

- 6 agents ont suivi une formation de remise à niveau des bases (français / maths ou bureautique) ou diplômante afin de faciliter leur projet de réorientation,
- 4 agents ont réalisé une immersion professionnelle,
- 2 agents ont changé, à leur demande, de poste :
  - 1 agent de La Cali,
  - 1 agent de la mairie de Libourne,
  - 3 agents du CCAS se sont vus proposés un poste avec de nouvelles missions en adéquation avec leurs restrictions médicales.

## Le dialogue social

Le comité technique s'est réuni à cinq reprises (08/03, 03/06, 08/10, 08/11, 06/12) et le CHSCT<sup>112</sup> à trois reprises (13/03, 19/06, 27/11). Les thématiques marquantes qui ont animées les débats au sein de ces instances ont été principalement : le règlement intérieur du comité technique suite aux élections des représentants du personnel de décembre 2018, le plan de formation, la mise en œuvre de l'apprentissage au sein des services de La Cali (avec deux premiers contrats dans les structures petite enfance), la mise à jour des organigrammes pour répondre à l'évolution des directions et des services, et l'expérimentation du télétravail (voir infra).

Par ailleurs, en fin d'année, une commission des relations sociales a été mise en place à la demande des représentants du personnel. Composée d'élus de La Cali, de représentants du personnel, du DGSA<sup>113</sup> Ressources et de l'adjointe au DRH<sup>114</sup> en charge notamment de la qualité de vie au travail, cette commission doit permettre :

- d'évoquer des situations de travail collectives identifiées comme nécessitant une attention et/ou une intervention particulière dans le cadre d'une démarche de prévention des risques,
- de proposer des pistes de simplification et d'amélioration des circuits et procédures,
- de concevoir des indicateurs du climat social,
- de proposer des axes d'amélioration de la qualité de vie au travail.

## La communication interne à destination des agents de La Cali

Dans « Info Cali », le bulletin interne d'information du personnel de La Cali et du CIAS<sup>115</sup>, deux nouvelles rubriques ont été créées : « Raconte-moi ton métier » et « Portait d'un service ». L'actualité des services y est développée : arrivée, départ de collègues, événementiel, déploiement des compétences de l'agglomération (mise en place de la gratuité dans les transports), ainsi que les informations en lien avec les ressources humaines (mutualisation de nouveaux services...). La diffusion se fait via la messagerie interne, et est complétée par la distribution sur sites d'exemplaires papier pour les agents ne disposant pas d'une adresse mail. De plus, des « flash Info » informent régulièrement les agents des événements culturels et sportifs, et de l'arrivée de nouveaux collègues (photo, courte notice biographique). Enfin, un trombinoscope est en cours de réalisation.

## La mise en œuvre de l'expérimentation du télétravail

Le télétravail est une forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions sont effectuées en dehors des locaux de l'administration. Cette modalité de travail repose sur un principe fondamental, celui de la confiance entre l'agent et son responsable hiérarchique, et au-delà sa collectivité. Cette forme d'organisation du travail implique ainsi une grande autonomie de la part de l'agent télétravailleur et une nouvelle forme de management pour le responsable hiérarchique.

Inscrit dans la démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail, le télétravail répond à plusieurs objectifs poursuivis par la collectivité :

- permettre une meilleure conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle,
- participer à la modernisation de l'administration en innovant dans les modes de travail et en promouvant le management par objectifs, qui se traduit par la confiance et la responsabilisation,
- favoriser une meilleure efficacité professionnelle,
- participer à une démarche de développement durable : limitation des déplacements, réduction des gaz à effets de serre.

Le lancement de l'expérimentation du télétravail a fait l'objet d'une concertation avec les représentants du personnel, sous la forme d'un groupe de travail qui a débuté en juin 2019. Le projet a été présenté en comité technique en octobre 2019, et a reçu un avis favorable à l'unanimité.

Après étude des candidatures par la commission (composée du N+1 et du N+2 de l'agent ainsi que de la référente dédiée au télétravail désignée au sein de la DRH), les premières demandes ont été étudiées en décembre 2019, pour une mise en œuvre effective en janvier 2020.

Après une évaluation réalisée à l'issue d'une période de 6 mois de pratique, et la mise en place d'éventuels ajustements, une pérennisation de ce dispositif pourra être envisagée.

Afin de répondre à d'éventuelles demandes, la possibilité de recours à des tiers-lieux<sup>116</sup> sera étudiée en 2020.

<sup>112</sup> CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

<sup>113</sup> DGSA : Directeur général des services adjoint

<sup>114</sup> DRH : Directeur des ressources humaines

<sup>115</sup> CIAS : Centre intercommunal d'action sociale

<sup>116</sup> Tiers lieux : nouveaux espaces de travail partagés collaboratifs

## La gestion responsable du patrimoine

### Le patrimoine communautaire de La Cali

Le patrimoine communautaire est constitué de 90 sites bâtis en gestion directe et de 8 terrains (principalement pour des ZAE<sup>117</sup>). Les services de l'agglomération ont poursuivi le diagnostic engagé sur ce nouveau patrimoine, et celui-ci s'avère plutôt récent.

Parallèlement, une opération de mise à jour énergétique du patrimoine a été effectuée, et a donné lieu à une **programmation de travaux** d'isolation et d'amélioration des systèmes de climatisation et de chauffage. Certains travaux ont déjà été effectués ou sont en cours (centre de loisirs Fabre Eglantine), d'autres sont d'ores et déjà programmés pour les prochaines années (halte-garderie Peidenis).

De plus, plusieurs opérations de construction, de réhabilitation et d'extension sont en cours (voir ci-après).

Concernant **l'achat d'énergie**, La Cali a souscrit à l'option « 100% énergie verte » via le groupement d'achat porté par le SDEEG. Toujours en partenariat avec le SDEEG, un nouveau marché prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le **parc de véhicules** est constitué de 66 véhicules dont 33 ont moins de 5 ans et 17 en Classe A<sup>118</sup> (sur les véhicules récents), soit plus de 25% du parc en véhicules propres. Les agents disposent notamment de 3 véhicules 100% électriques pour leurs déplacements professionnels, et 8 vélos électriques pour leurs déplacements de proximité. Ce parc a, en partie, pu être renouvelé avec l'appui financier de l'enveloppe TEPCV<sup>119</sup> dont La Cali est bénéficiaire.

### L'entretien des bâtiments gérés par La Cali réalisé avec des produits éco-labélisés



Pour l'entretien de tous les bâtiments communautaires dont elle a la charge, La Cali utilise des produits éco-labélisés (Ecolabel Européen, Ecocert...). Ces produits permettent de préserver l'environnement et la santé des utilisateurs et des usagers, en particulier des plus jeunes, notamment dans les structures petite enfance. L'ensemble du personnel du service entretien et restauration a été formé, par le prestataire, à l'usage de ces produits, nouveaux pour certains.

Un renouvellement du marché de fourniture des produits d'entretien en 2020 inclura à nouveau le recours aux écolabels.

### Le programme de CEE<sup>120</sup>

Un programme de rénovation énergétique, appelé Pro Inno 08, dédié aux territoires labellisés TEPCV, a été mis en œuvre et proposé à l'ensemble des communes du territoire pour soutenir leurs projets de rénovation énergétique de leur patrimoine. Les communes ont pu être accompagnées par l'opérateur Certinergy et le service bâtiment de la direction technique mutualisée de La Cali dans le montage de leurs dossiers de Certificats d'Economie d'Énergie.



Ce sont ainsi 1,3 millions d'euros de primes qui ont été distribuées en 2019 auprès d'une vingtaine de collectivités. Ainsi de nombreuses opérations d'amélioration de la performance énergétique et du confort des bâtiments municipaux ont pu voir le jour : isolation de combles et toitures/planchers bas, ITE/ ITI<sup>121</sup>, menuiseries extérieures, calorifugeage de réseaux de chauffage et d'eau chaude sanitaire, chaudières à condensation, récupération de chaleur sur groupe froid, pompe à chaleur air / eau (climatisation convertible), ventilation hygroréglable et double flux... Au total, ce sont 82 dossiers qui ont été traités.

<sup>117</sup> ZAE : zone d'activité économique

<sup>118</sup> Classe CO2 : 7 classes spécifiant les niveaux d'émissions de CO2 d'un véhicule neuf figurent sur l'étiquette énergie / CO2 mise sur ce véhicule dans les points de vente. A chaque classe correspond une lettre (de A à G) et une couleur (vert jaune orange, rouge). La classe A correspond aux véhicules émettant le moins de CO2.

<sup>119</sup> TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

<sup>120</sup> CEE : certificats d'économie d'énergie

<sup>121</sup> ITE : isolation thermique par l'extérieur / ITI : isolation thermique par l'intérieur

## Les travaux réalisés ou en cours

### La Maison de santé pluridisciplinaire de Maransin

La maison de santé, portée par La Cali et visant à pallier au « désert médical » dans ce secteur, a été inaugurée le 07 décembre dernier et a ouvert ses portes aux patients le lundi 06 janvier 2020.

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions professionnels de santé et patients, le programme fonctionnel est ventilé selon les pôles d'activité suivant :

- un espace d'accueil partagé et permettant d'orienter les usagers vers la partie médicale ou le paramédical,
- le pôle médical avec trois cabinets médicaux et une salle de soins,
- le pôle paramédical regroupant les activités infirmières, un cabinet de kinésithérapie et un bureau pour les spécialités en ergothérapie, orthophonie, psychologie... et les permanences en assistance sociale de la MSA<sup>122</sup>,
- un secteur de logistique avec un coin repos / café / réunion, des vestiaires sexués, un lieu d'archivage, et une gestion des déchets (dont les DASRI<sup>123</sup>).

Le bâtiment est d'une architecture de forme traditionnelle avec un langage contemporain, de plain-pied, et en forme de T, afin de profiter au maximum de l'exposition sud. L'établissement est réalisé en maçonnerie avec une isolation intégrée et une étanchéité renforcée, afin de limiter les déperditions thermiques et d'avoir un bilan énergétique très performant.



### Les aménagements autour de l'ALSH et de l'école de musique d'Izon

Les bâtiments qui accueilleront les enfants de l'ALSH et les usagers de l'école de musique d'Izon sont presque achevés, l'ouverture au public étant prévue début 2020.



La Cali, et son service technique d'ingénierie ont été maîtres d'œuvre de cet aménagement permettant d'assurer la liaison entre les différents équipements publics du centre bourg d'Izon.

Utilisé tour à tour par les enfants du centre de loisirs, les musiciens de l'école de musique, les familles qui amènent leurs enfants à la crèche, les agents de la police municipale, les utilisateurs de la bibliothèque municipale, et/ou les usagers de la mairie, un espace innovant a été imaginé.

En effet, outre les 50 places de stationnement créées (dont 2 PMR<sup>124</sup> et 1 arrêt minute bus), cet espace partagé a été conçu comme une invitation à la balade : circulations larges parsemées d'espaces verts et ponctuées de bancs, bordures paysagères surbaissées permettant de délimiter l'espace de la voiture sans limiter celui du piéton, déplacements doux privilégiés avec l'aménagement de 16 arceaux à vélo. Afin de réaliser des économies d'énergie, les luminaires, à l'effigie de la commune d'Izon<sup>125</sup>, sont équipés de détecteurs de présence.

<sup>122</sup> MSA : mutuelle sociale agricole

<sup>123</sup> DASRI : déchets d'activités de soins à risques infectieux

<sup>124</sup> PMR : personne à mobilité réduite

<sup>125</sup> *Izon bien dans sa nature*

Des mesures conservatoires rigoureuses ont aussi été prises, afin d'assurer le développement du Séquoia Sempervirens<sup>126</sup>, comme la préservation de son « domaine vital » et de son système racinaire<sup>127</sup>.



*Le Séquoia Sempervirens de la commune d'Izon*

### **Le partenariat avec l'ALEC**

Cette année, les communes de Bonzac, Nérigean, Saint Denis de Pile ont été accompagnées dans leurs projets d'installation d'énergie renouvelables dans leur commune : études sur l'opportunité pour la mise en place d'un réseau de chaleur biomasse, des panneaux photovoltaïques,...

La mission de CEP<sup>128</sup> poursuit son déploiement sur Sablons et la commune de Lagorce va également bénéficier de l'expertise de l'ALEC pour envisager l'amélioration des solutions de chauffage pour la mairie et le groupe scolaire situé à proximité.

La Cali a également pu bénéficier, tout au long de l'année 2019, de la participation active et de l'expertise de l'ALEC lors des ateliers et du séminaire de travail pour l'élaboration du futur plan climat de l'agglomération.

### **L'accessibilité programmée (Ad'AP) menée en lien avec la rénovation énergétique et technique du patrimoine communautaire**

Au cours de l'année 2019, des travaux de mise en conformité du point de vue de l'accessibilité ont été réalisés et terminés pour 4 bâtiments (le 1 000 club de Libourne, le multi accueil de Coutras, l'espace jeune de Saint Denis de Pile, l'ALSH maternel de Libourne dont les travaux sont toujours en cours).

Une consultation auprès des entreprises a été engagée pour mettre en conformité 5 bâtiments : Espaces jeunes d'Izon et d'Arveyres, halte-garderie de Saint Germain du Puch (Les Canailles), multi accueil d'Izon (Age tendre) et d'Arveyres (Farandole).

En 2020, un marché sera lancé pour les travaux VRD<sup>129</sup> des espaces jeunes d'Izon et d'Arveyres, et la programmation de travaux Ad'AP prévoit d'intervenir sur 2 bâtiments à Libourne (l'antenne administrative de La Cali, rue Waldeck Rousseau, et le BIJ<sup>130</sup>).

---

<sup>126</sup> Il a été estimé qu'annuellement, sa vitesse de croissance moyenne en hauteur est d'environ 0,5 mètre, et l'accroissement moyen de sa circonférence d'environ 2cm

<sup>127</sup> Le séquoia d'Izon a la caractéristique de s'être développé sur une cépée de 3 troncs bien distincts. Au vue de ses mensurations, celui-ci est un jeune sujet. Aujourd'hui, il ne mesure que 16 m de hauteur, et la circonférence de ses troncs est d'une quarantaine de centimètres. Il pourrait vivre jusqu'à 2000 ans !

<sup>128</sup> CEP : conseils en énergie partagés

<sup>129</sup> VRD : voirie et réseaux divers

<sup>130</sup> BIJ : bureau information jeunesse

## L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat mixte Gironde numérique

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son adhésion au SMGN<sup>131</sup> afin de bénéficier de l'accès proposé aux **services numériques**. En effet, le passage à l'**administration électronique** et à l'informatisation des services doit être accompagné, car il a pour corollaire le développement de logiciels applicatifs, du parc informatique et de besoins de stockage et d'archivage numérique importants. En adhérant au SMGN, La Cali bénéficie ainsi de services qui incluent des prestations variées et permettent notamment de diminuer les divers impacts négatifs sur le milieu naturel, en limitant les échanges « matérialisés » : mise à disposition d'un matériel de sécurisation des données sur site, accès à un serveur de sécurisation des données à distance, accès à une plateforme des marchés publics, mise à disposition de tiers de télétransmissions des actes...



Par ailleurs, La Cali a fait le choix d'une adhésion mutualisée qui bénéficie aussi à **l'ensemble de ses communes, de leurs CCAS et regroupements pédagogiques**, leur offrant ainsi l'accès aux services numériques disponibles dans le catalogue du SMGN. Ainsi, la totalité des communes de

La Cali bénéficient des services de Gironde Numérique.

## Les finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité

### Les finances publiques

Cette année, le service a travaillé à la poursuite de la dématérialisation des pièces comptables et des factures. Par ailleurs, tous les documents budgétaires de La Cali sont dématérialisés.

### L'achat public responsable

Lors du conseil communautaire du 10 avril 2019, les élus de La Cali ont acté la mise en place d'une **politique d'achat responsable** au sein de La Cali. Cette politique consiste, de par sa démarche de planification et de programmation, à anticiper et rationaliser les besoins de la collectivité, et permettre l'efficacité de l'achat en s'articulant autour de 3 volets stratégiques sur lesquels La Cali s'engage :

- Performance économique de l'achat,
- Achats durables,
- Lisibilité de la politique achat sur le territoire communautaire.

La politique d'achats durables de La Cali va continuer de se développer autour des orientations suivantes :

- Pérenniser la démarche d'achat solidaire et contribuer à l'emploi des publics fragiles grâce à l'insertion par l'activité économique et le recours au secteur adapté et protégé (entreprise adaptée, établissement et service d'aide par le travail, en veillant à équilibrer les deux approches) ;
- Poursuivre l'intégration du développement durable dans ses pratiques achats, notamment les marchés de travaux (clauses environnementales, critères de sélection...) ;
- Développer les indicateurs nécessaires à la mesure et au suivi de la performance sur cet axe ;
- Poursuivre la réduction de l'impact environnemental de ses achats (économies d'énergies, réduction des émissions de CO2, réduction des emballages et valorisation des déchets...) ;
- Privilégier les produits, les services et les projets éco-conçus et les circuits courts ;
- Soutenir le tissu de TPE/PME et faciliter leur accès à la commande publique ;
- Capter l'innovation et aider les entreprises à développer des solutions alternatives ;
- Valoriser les démarches des entreprises quant à leur responsabilité sociétale.

### La constitution de groupements de commande comme levier d'achat durable

La Cali coordonne déjà 17 groupements de commandes<sup>132</sup> actifs et en a constitué 4 nouveaux cette année :

- renouvellement de l'architecture de stockage et de l'infrastructure de virtualisation,
- mise en place d'une assurance en responsabilité civile et risques annexes,
- achat et livraison de fournitures administratives, de papier et d'enveloppes de correspondance,
- schéma directeur immobilier.

<sup>131</sup> SMGN : Syndicat Mixte Gironde numérique

<sup>132</sup> Au bénéfice de ses adhérents (La Cali et ses communes membres, acteurs publics du territoire), les groupements de commandes ont vocation à mutualiser les achats, afin d'en réduire les coûts, dans le sens d'un intérêt budgétaire partagé

### L'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics

Le service marché a vocation à accompagner les services opérationnels dans le déploiement de leurs missions. Cette année, 19 consultations ont été lancées pour le compte de La Cali, qui ont abouti à 29 marchés notifiés.

Sur l'ensemble de ces marchés, 18 incluent des clauses sociales et environnementales, prévoyant :

- pour le volet social : l'emploi de personnes en difficulté d'insertion par l'activité économique, par le biais de marchés réservés exclusivement à ces personnes (voir également p. 36),
- pour le volet environnemental : l'élimination des déchets sur des filières, la réduction de l'impact des travaux routiers sur l'environnement pour les marchés de travaux ; ou en privilégiant les circuits courts pour les marchés de restauration.

### Etat des travaux de la Commission consultative des services publics locaux

En 2019, la Commission consultative des services publics locaux<sup>133</sup> s'est réunie à 3 reprises pour émettre un avis sur :

- Les rapports annuels des délégataires gestionnaires de services délégués (transports, aire d'accueil des gens du voyage), les 11 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2019,
- Le renouvellement du choix du mode de gestion pour les aires d'accueil des gens du voyage et les terrains familiaux, le 03 décembre 2019.

### Les affaires juridiques

Le service affaires juridiques a mis en place, depuis sa mutualisation, une dématérialisation de la gestion de certains dossiers et favorise les bonnes pratiques.

Ainsi, en matière de contentieux, les échanges par courriel sont privilégiés, en particulier avec les avocats.

Les conférences téléphoniques sont favorisées plutôt que les déplacements.

L'information sur le suivi des dossiers au tribunal administratif, à la Cour administrative d'appel et au Conseil d'Etat, se fait uniquement par le biais de télé-recours.

De même, la déclaration de sinistres et le suivi des échanges avec l'assureur sont effectués par le biais de plateformes.

Par ailleurs, la notification aux cocontractants des actes juridiques signés (contrat de prestation, convention d'occupation...) se fait en priorité par courriel.

Enfin, un nouvel outil a été mis en place, à l'intention des 4 collectivités utilisant ce service<sup>134</sup>, leur permettant de porter plainte plus facilement lorsqu'elles sont victimes d'infraction contre leurs biens et dont l'auteur est inconnu : quand une collectivité souhaite signaler des faits à la justice, une pré-plainte doit d'abord être déposée en ligne, et le formulaire renseigné. Un rendez-vous pourra ensuite être pris à la gendarmerie ou au commissariat de police, afin que l'élu compétent signe le dépôt de plainte. Ce nouvel outil de simplification administrative permet notamment d'éviter de se déplacer à plusieurs reprises.

### La fiscalité

Cette année, concernant la fiscalité directe locale, l'avancée vers la dématérialisation s'est concrétisée par :

- La mise en conformité du logiciel Ofea135 avec le RGPD136, permettant ainsi de fiabiliser la protection des données à caractère fiscal,
- La création, fin mars 2019, d'une nouvelle plateforme de déclaration et de règlement de la taxe de séjour, plus ergonomique et plus simple, avec intégration d'une vidéo de présentation du territoire et diverses photos (758 connexions à la nouvelle plateforme en 2019),
- Un partenariat avec l'Urssaf d'Aquitaine pour renforcer l'utilisation du « portail des partenaires institutionnels » permettant d'accéder aux données des cotisants au Versement Mobilité.

---

<sup>133</sup> CCSPL : Commission consultative des services publics locaux : afin d'associer davantage les citoyens à la gestion des services publics dans les collectivités importantes, la loi du 6 février 1992 a prévu la création de cette commission, compétente pour émettre des avis sur les modalités de gestion des services publics locaux exploités en régie dotées de l'autonomie financière ou dans le cadre d'une convention de gestion déléguée (transports urbains par exemple)

<sup>134</sup> La Cali, CCAS, CIAS et mairie de Libourne

<sup>135</sup> OFEA : Observatoire Fiscal d'Expertise et d'Analyse

<sup>136</sup> RGPD : règlement général sur la protection des données

## La communication responsable

### Un service commun « communication » entre La Cali et la ville de Libourne

Créé le 1er mars 2017, le service commun « direction de la communication » concentre les personnels et les moyens agissant à la conception et à la mise en œuvre des politiques de communication institutionnelle respectives de La Cali et de la ville-centre de l'agglomération, Libourne.

### La communication à destination des habitants

En septembre 2019, La Cali a lancé son nouveau réseau de transport Calibus, gratuit pour tous (voir également p. 7). En ville comme à la campagne, toutes les communes du territoire sont désormais desservies. Adossées aux gare TER et notamment la gare TGV de Libourne, ce sont donc neuf lignes de transport urbain et non urbain qui maillent la totalité du territoire. **Une présentation de ce nouveau réseau, sous forme de dépliant**, a été envoyée à tous les habitants de La Cali et distribuée en supplément du magazine Sud-Ouest daté du 29 juin. L'occasion de mettre en lumière les nombreuses innovations de ce nouveau réseau de transports publics.



### Une communication papier raisonnée et respectueuse de l'environnement



La réalisation de supports de communication papier est volontairement maîtrisée et, de ce fait, le développement de supports digitaux accompagne cette démarche. La dimension environnementale de la communication papier, incontournable dans

une logique de transmission de l'information au plus grand nombre, fait l'objet d'une attention particulière. Dans le cadre du renouvellement du marché d'impression de La Cali, les critères de verdissement ont pesé majoritairement dans l'analyse technique des offres des candidats (voir également p. 58). L'imprimerie plébiscitée a été reconnue pour son action écoresponsable :

- certifications (Label Imprim'vert / Certification PEFC et FSC),
- utilisation d'encre végétales,
- recyclage des déchets,
- bilan carbone<sup>137</sup>,
- investissements matériels en faveur de la réduction de consommation d'encre et de papier.

### La communication digitale

Avec la montée en puissance des réseaux sociaux et l'évolution des usages sur Internet, la communication digitale occupe aujourd'hui une place prédominante au sein de la stratégie de communication globale de La Cali. Possédant une plus grande souplesse d'actualisation, les publications en téléchargement sur le site Internet permettent une meilleure gestion des contenus, garantissant ainsi un faible impact environnemental.

En parallèle, la présence de la Communauté d'agglomération sur les réseaux sociaux, type Facebook, Twitter et Instagram, assure un relai d'information instantané en lien direct avec l'actualité. Outre la réactivité, cette présence en ligne constitue une réelle nouvelle offre d'information de proximité pour les administrés. Pour favoriser la transmission de l'information et dans un souci de cohérence globale, la ligne éditoriale et les formats (optimisation des images) sont adaptés en fonction des plateformes et de la/des cible(s) visée(s).

<sup>137</sup> Procédé CTP sans chimie pour plaques : 2000L de fixateur et révélateur non utilisés ; 6200L d'eau en moins ; 5% de papier en moins ; 0% d'alcool isopropylique dans les systèmes de mouillage, utilisation papier recyclé et certifié ; machines offset équipées d'appareils de contrôle de dernières générations pour la correction auto en temps réel de l'encre à chaque calage ; plusieurs tonnes de papier en moins chaque année

## Collectivité exemplaire et responsable - Les indicateurs

### **Ressources humaines**

410 agents, services communs inclus

2 contrats d'apprentissage signés pour préparer un CAP Accompagnement éducatif petite enfance

#### Formation

846 jours de formations pour l'ensemble des agents (710 jours en 2018)

1 agent en formation BAFA<sup>138</sup> / 1 agent en formation BAFD<sup>139</sup>

8 agents en préparation aux concours

1 mobilisation CPF<sup>140</sup>

1 session intra formation au brevet de surveillant de baignade

1 session intra comprendre, repérer et accompagner les très jeunes enfants atteints d'un TSA<sup>141</sup> pour les agents d'une structure petite enfance

1 session intra pour tous les animateurs du secteur jeunesse sur l'évolution du métier d'animateur jeunesse (posture et profil)

1 session intra pour les agents de direction de tous les ALSH de La Cali sur le handicap et l'inclusion sur les temps de loisirs

Dialogue social : 5 réunions du Comité Technique et 3 du CHSCT

### **Gestion et entretien du patrimoine**

#### **Le patrimoine bâti de La Cali**

90 sites bâtis communautaires et 8 terrains communautaires (zones d'activités économiques)

1 programme de rénovation au titre des CEE TEPCV : enveloppe de 1 300 000 € au bénéfice des communes pour des prestations de rénovation et d'amélioration des consommations énergétiques

#### **Paternariat avec l'ALEC**

1 adhésion renouvelée pour La Cali et valant pour ses 45 communes

#### **Mobilité interne**

1 parc de 66 véhicules (dont 33 ont moins de 5 ans)

8 vélos électriques à disposition des agents

### **Adhésion mutualisée aux Services numériques de Gironde Numérique**

1 adhésion au SMGN valant pour La Cali et ses communes membres

La totalité des communes de la Cali ont bénéficié des services de Gironde numérique :

25 communes utilisent le service de sauvegarde de données pour un volume de 1,2 To de données (1.45 Millions de fichiers)

100% des communes utilisent le service d'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics

31 communes ont bénéficié de certificats électroniques ou de la mise en place d'un système de télétransmission

19 communes ont été conseillées pour déployer leurs pages / site internet ou ont pu profiter de l'installation de diverses applications métiers (agendas partagés, mails, espace collaboratif de travail...)

19 communes utilisent le parapheur électronique

10 communes ont lancées un diagnostic Ecoles Numériques

24 communes utilisent le DPO<sup>142</sup>

<sup>138</sup> BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

<sup>139</sup> BAFD : Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

<sup>140</sup> CPF : Compte personnel de formation

<sup>141</sup> TSA : Troubles du spectre de l'autisme

<sup>142</sup> DPO : Data protection officer. Les administrations utilisant des données à caractère personnel doivent recourir aux services d'un DPO

## Finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité

### **Achats et commandes publics**

- 1 politique d'achat durable renforcée
- 4 groupements de commandes créés cette année, sur 17 actifs coordonnés par La Cali
- 19 consultations lancées et 29 marchés notifiés
- 18 marchés incluant des clauses sociales et environnementales

### **Affaires juridiques**

- 1 nouvelle procédure de dépôt de plainte en ligne

### **Fiscalité**

- 1 nouvelle plateforme de déclaration et règlement de la taxe de séjour

### **Communication**

- 1 vaste campagne de communication pour le lancement du réseau Calibus gratuit
- 1 marché pour les impressions papier contenant des clauses environnementales
- 1 communication digitale renforcée

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



*Rapport*  
**Développement durable**  
*de La Cali*

